

Le cinéma Capitole

avenue du Théâtre 6 à Lausanne
N° ECA 5908a



Etude historique

Bruno Corthésy

Avril 2016



Bureau de recherche en histoire de l'architecture
Bruno Corthésy
Avenue Vuillemin 10, 1005 Lausanne
021/311 70 46, brunocorthesy@hotmail.com

Table des matières

Introduction	3
Situation	3
Le projet de cinéma	6
L'architecte Charles Thévenaz	8
Plan, coupe et élévation	9
Le chantier	17
Equipements et décors	18
Les peintures décoratives de Jean-Jacques Mennet	23
Analyse typologique et stylistique	26
Programmation et gestion	28
Les transformations de 1951	30
Les transformations de 1959	34
Conclusion	54
Recommandations	55
Annexes :	
- Liste des plans déposés aux Acm-EPFL	60
- Interventions de Gérald Pauchard dans des cinémas	64
Abréviations	65
Bibliographie	65

Couverture : Perspective sur l'avenue du Théâtre, Gérald Pauchard architecte, 28.9.1961 (Archives Gérald Pauchard).

Sauf indication contraire, toutes les photographies sont de Nicolas Prahin et ont été réalisées en 2016.

Introduction

Le cinéma Capitole est construit en 1928 par l'architecte Charles Thévenaz pour la Société Capitole SA. Considéré à son inauguration comme l'une des plus belles et des plus grandes salles de projection de Suisse, avec 1'077 places, il subit une première transformation en 1951, avec une importante modification de l'entrée par l'architecte Ferdinand Jacques Meyrat, puis une rénovation complète en 1959 par l'architecte Gérald Pauchard. Il est racheté en 2010 par la ville de Lausanne en vue d'y installer la Cinémathèque suisse. Il est inscrit à l'inventaire du recensement architectural du canton de Vaud, au bénéfice de la note 2.



Fig. 2. En rouge, le cinéma Capitole à l'avenue du Théâtre (Guichet cartographique de la ville de Lausanne).

Situation

L'avenue du Théâtre n'est créée qu'en 1866 avec la mise en relation de la place Saint-François avec la gare CFF par le quartier de Georgette¹. Situé hors des anciens murs de la ville, l'endroit n'était occupé auparavant que par des vignes et des vergers (fig. 3). Ce nouvel axe est dans les années qui suivent prolongé de façon monumentale par l'avenue Gabriel-de-Rumine. Le théâtre municipal (Jules Verrey architecte, 1871), des villas locatives (avenue Gabriel-de-Rumine 2 et avenue Georgette 1-5, Charles Mauerhofer architecte, 1873) et le grand ensemble du square de Georgette (Louis Bezencenet architecte, 1880) confèrent un certain appareil à ce nouveau développement urbain. L'opération ne trouve sa pleine dimension qu'en 1896 avec la démolition du casino de Derrière-Bourg et du cloître situé au sud de l'église Saint-François, ouvrant la place sur une vaste perspective. Le cinéma Capitole vient donc s'établir 30 ans plus tard sur une des avenues les plus prestigieuses de la capitale vaudoise (fig. 2)².

¹ INSA. *Inventaire suisse d'architecture. 1850-1920*, vol. 5, Berne : la Société d'histoire de l'art en Suisse, 1990, p. 272-280.

² Dans les premières années d'exploitation de la salle, elle est appelée indifféremment « Capitol » ou « Capitole ». Par commodité, nous utiliserons toujours la seconde appellation.

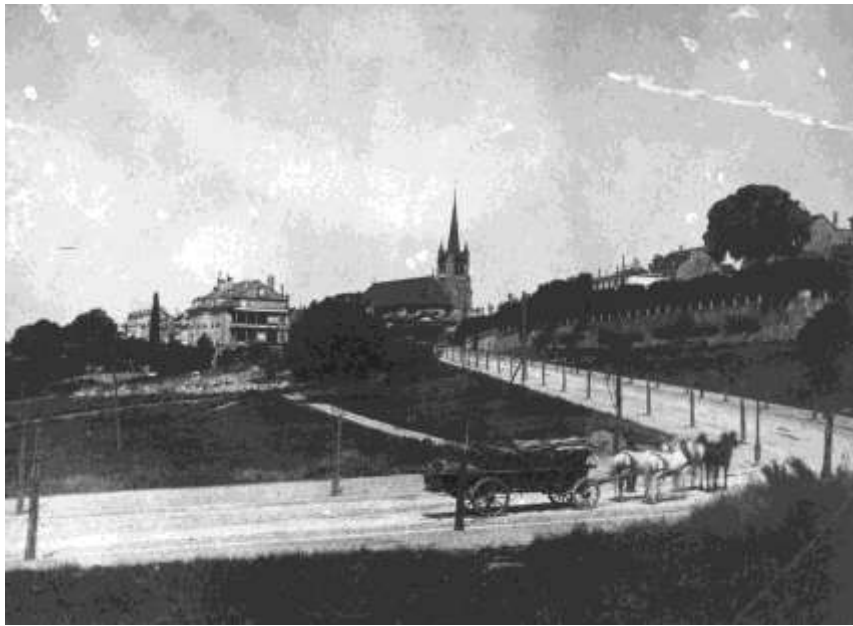


Fig. 3. Le carrefour de Georgette et l'avenue du Théâtre en 1867, encore dépourvus de toute construction (MHL).

Au moment où est lancé le projet du Capitole, le coteau sud de l'avenue du Théâtre est occupé par une série de quatre villas, appartenant respectivement et d'est en ouest à de Jongh, de Cérenville, Courvoisier, Rogivue et Haldy (fig. 4). A l'est, une villa sur la parcelle voisine du Capitole a déjà été remplacée par un immeuble de commerce au toit bas et plat, construit en 1910 par l'architecte Francis Isoz pour la Société suisse d'ameublements (fig. 6). Une enseigne commerciale, déjà présente au nord de la parcelle Haldy, s'étend sur la parcelle Rogivue en 1930 (fig. 7). Les bâtiments actuels dans la partie supérieure de l'avenue du Théâtre reprennent donc le parcellaire des villas construites dans le dernier quart du XIX^e siècle.



Fig. 4. Le coteau au sud de l'avenue du Théâtre en 1892 occupé par des villas. Le Capitole s'implantera sur la parcelle occupée par la deuxième maison à partir de la droite (photo Célestin Louvier, MHL).

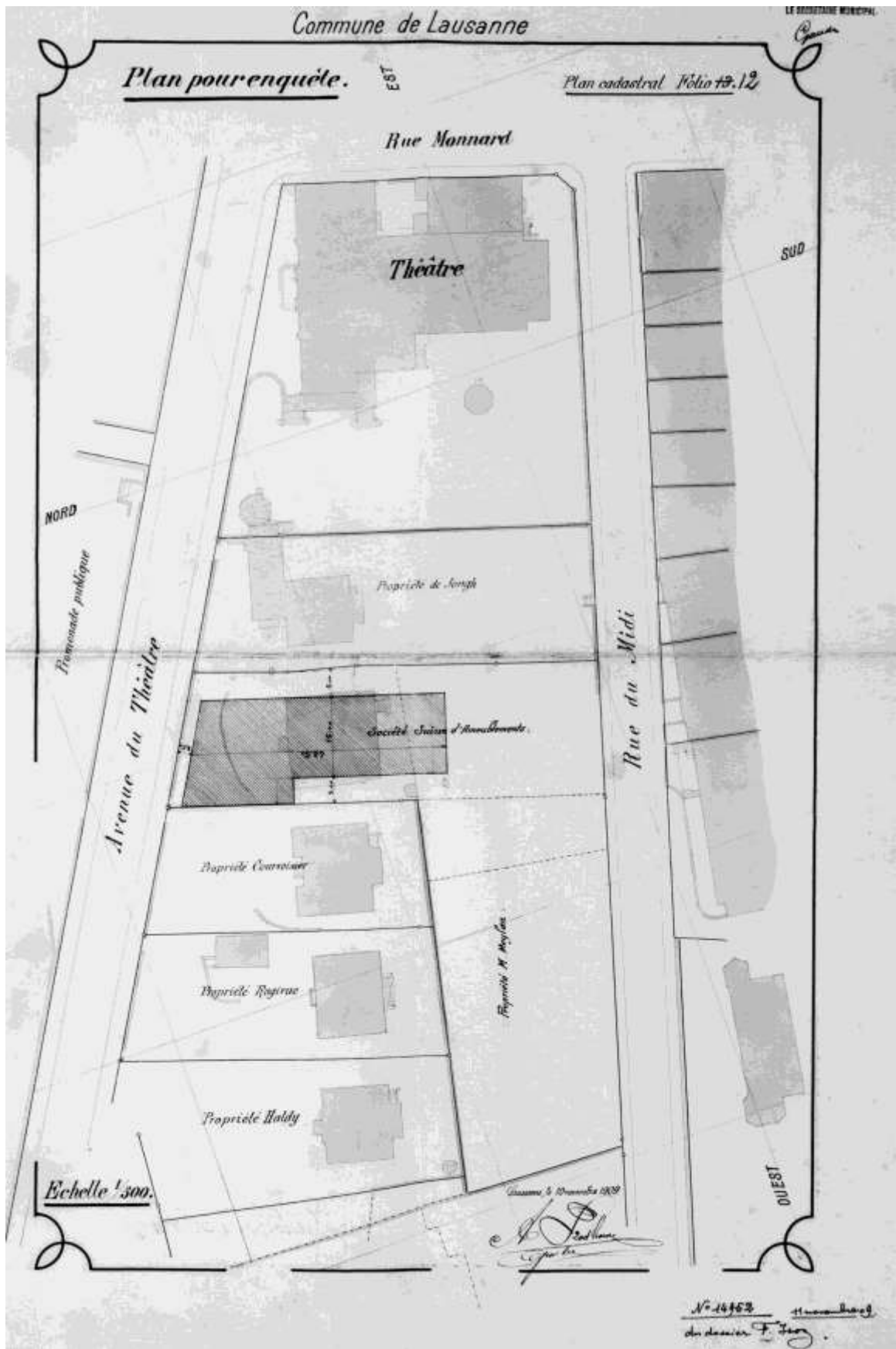


Fig. 5. Plan de situation entre l'avenue du Théâtre et la rue du Midi, 10.11.1909 (AVL).

Le projet de cinéma

Les premiers dessins pour la construction d'un cinéma à l'avenue du Théâtre datent déjà de décembre 1925 (fig. 12)³. En vue de sa réalisation, la Société Capitole SA est fondée en 1928. Elle est composée de Samuel Lob, banquier, Albert Steudler, hôtelier, et Charles Thévenaz, architecte⁴. Aucun des promoteurs ne semble donc lié à l'industrie du cinéma. La présence du futur architecte du bâtiment dans la société immobilière n'a rien d'étonnant. Depuis le XIX^e siècle, nombre d'architectes participe aux opérations immobilières, notamment dans le domaine hôtelier, à Lausanne, Genève ou Montreux⁵. Selon les promoteurs, le projet est lancé pour répondre à l'absence d'une grande salle à Lausanne, permettant d'allier cinéma et musique⁶.

Cependant, le projet se heurte à d'importantes difficultés. En effet, les terrains au sud de l'avenue du Théâtre sont grevés de servitudes, limitant la hauteur des bâtiments à un seul niveau au-dessus de l'avenue, afin de préserver la vue sur le lac des immeubles situés à la rue de Bourg. Toute autre construction que des habitations est également interdite⁷. Cependant, cette dernière contrainte a déjà été levée en 1910 pour la réalisation, au numéro 8 de l'avenue du Théâtre, d'un atelier et d'un magasin d'ameublement. Tenant compte de l'évolution urbaine, la Ville a accordé une dérogation contre une indemnité de 55'000 francs. Elle fait de même pour le Capitole pour une somme de 40'000 francs, à la condition que les bâtiments soient édifiés en ordre contigu et que la marquise, ainsi que la corniche, de la nouvelle construction soient dans le prolongement de celles de l'immeuble déjà existant. C'est ainsi qu'est obtenu la belle unité des élévations se dressant sur le front de l'avenue (fig. 6). L'avenue présentait des devantures du même type, avec une marquise prononcée, en face du Théâtre municipal, avant la construction de la tour de Georgette en 1961 (Pierre Bonnard et Laurent d'Okolski architectes) (fig. 8). Au cours de la procédure d'autorisation, les services de l'Etat de Vaud posent, entre autres, comme condition que tous les éléments de construction soient, pour des raisons de sécurité, en béton armé (poutres, colonnes, sommiers, galerie, podium, toiture, etc.)⁸.

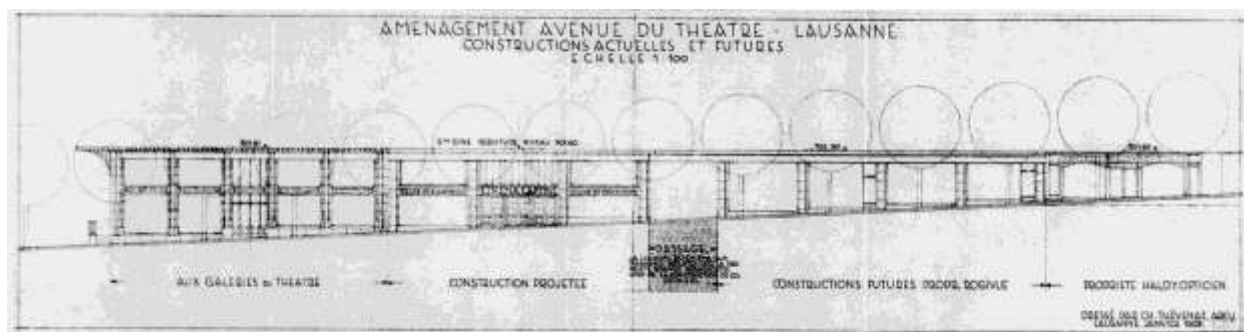


Fig. 6. Aménagement de l'avenue du Théâtre, élévation, Charles Thévenaz architecte, janvier 1928 (AVL).

³ Plan n° 7, Fonds Charles Thévenaz, Acm-EPFL.

⁴ *Feuille officielle suisse du commerce*, 1928, tome 1, p. 1065, cité par LANGER, François, « *Per artem probam ad lumen* ». *Les débuts de l'exploitation cinématographique à Lausanne. 1896-1930*, Université de Lausanne, mémoire de licence en histoire, 1989, p. 53.

⁵ LAPOINTE, Julie, « Les sociétés anonymes à vocation hôtelière de l'arc lémanique (1826-1914) », *Le client de l'architecte. Du notable à la société immobilière: les mutations du maître de l'ouvrage en Suisse au XIX^e siècle*, Lausanne : Etudes de lettres, 2010, pp. 222-224.

⁶ Samuel Lob dans *La Tribune de Lausanne*, 29.12.1928.

⁷ Limite de la hauteur des constructions du 20.11.1823 en faveur des propriétés de Loys et Constant de Rebecque et de la promenade publique Derrière-Bourg ; interdiction de construction autres que des maisons d'habitation avec leurs dépendances du 6.6.1868 par la commune de Lausanne ; Direction des travaux, *Restriction de la servitude grevant l'immeuble Courvoisier, à l'avenue du Théâtre*, 17.4.1928.

⁸ Lettre du Département militaire et des assurances à la Direction des travaux de la ville de Lausanne, 15.5.1928, AVL, dossier d'écritures.



Fig. 7. L'avenue du Théâtre en amont du Capitole en 1954, avec le magasin Uniprix (photo Albert Würigler, AVL).



Fig. 8. Avenue du Théâtre n°s 3-7 en 1954 (MHL).

L'architecte Charles Thévenaz⁹

Fils de Charles Louis Thévenaz, entrepreneur en menuiserie et maître de travaux manuels à l'Ecole normale, Charles Thévenaz (1882-1966) fait ses études à l'Ecole nationale des beaux-arts de Paris dans l'atelier Pascal¹⁰. A son retour à Lausanne, il s'associe à Maurice Schnell avec lequel il réalise l'Ecole de commerce en 1915 (fig. 9). Dans l'entre-deux-guerres, il signe plusieurs bâtiments de banque prestigieux à la place Saint-François, la Société des banques suisses (avec Maurice Schnell et René Bonnard, 1922) et l'Union des banques suisses (avec Charles Dubois et Maurice Schnell, 1923), ainsi que des écoles, l'Ecole des métiers (avec Charles Dubois et Jacques Favarger, 1930) et le Collège classique cantonal (actuellement collège de Béthusy, 1935) (fig. 10). Il intervient encore sur l'aspect de l'avenue du Théâtre en remodelant la façade du Théâtre municipal en 1931 avec l'architecte Charles Melley. En 1930, il fait construire, au chemin du Treyblanc, deux maisons jumelles, alliant appartements et ateliers, pour lui et l'architecte Alphonse Laverrière avec lequel il a participé à des concours au début de sa carrière.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, il s'accapare à Lausanne une grande partie des chantiers les plus importants : agrandissement de la Banque cantonale vaudoise à la place Saint-François (avec Charles Brugger et Marcel Maillard, 1947), halles d'exposition du Comptoir suisse (1952), immeuble administratif de la Suisse assurance, avenue Gabriel-de-Rumine (1952), Stade de la Pontaise (avec Charles-François Thévenaz, Emile Thévenaz et Paul Jaccard, 1955) et bâtiment des Retraites populaires et cinéma Athénée, à la rue Caroline (avec Charles-François Thévenaz, 1956). Sa modernité tempérée, apparentée au classicisme structurel d'Auguste Perret, a toutes les qualités pour satisfaire le goût des commanditaires.

Il est par ailleurs membre de plusieurs institutions assurant sa notabilité et sa notoriété : association de l'Œuvre, Société des ingénieurs et architectes, Fédération des architectes suisses, Conseil de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et Commission fédérale des arts appliqués. Il est enfin à l'origine d'une dynastie d'architectes constituée de son fils Charles-François Thévenaz (né en 1921) et de son petit-fils Charles-Philippe Thévenaz (né en 1961).



Fig. 9. Ecole de commerce, Charles Thévenaz et Maurice Schnell architectes, 1915 (photo Frédéric Mayor/MHL).



Fig. 10. Ecole de Béthusy, Charles Thévenaz architecte, 1937 (photo Gaston de Jongh/MHL).

⁹ L'architecte lausannois Charles Melley est aussi parfois crédité pour le cinéma Capitole, pourtant il n'apparaît sur aucun plan et dans une aucune correspondance avec la Ville.

¹⁰ Fonds Charles Thévenaz, Archives de la construction moderne-EPFL ; GRIVEL, Florence, « Thévenaz, Charles », *Architektenlexikon der Schweiz. 19./20. Jahrhundert*, Bâle : Birkhäuser, 1998, p. 530 ; *Architecture du canton de Vaud 1920-1975*, sous la dir. de Bruno Marchand, Lausanne : PPUR, 2012.

Plan, coupe et élévation

Le projet de janvier 1928 prévoit une salle se composant d'un parterre de 820 places, desservies par une allée centrale, deux passages latéraux et un passage transversal (fig. 13)¹¹. La couverture est composée d'un faux-plafond en plâtre légèrement profilé en berceau pour répondre certainement à des exigences acoustiques¹². L'écran est posé à l'avant d'une scène, profonde de 7 m et dotée d'une fosse d'orchestre, qui peut contenir au moins dix musiciens¹³. Les angles de part et d'autre de la scène sont amortis par des caissons en dégradés, l'angle sud-est accueillant un orgue de cinéma. La scène est mise en relation avec une annexe au sud-ouest, s'élevant sur trois niveaux et équipés de loges, ainsi que de sanitaires. Au fond de la salle, sous le balcon, sont aménagées huit alcôves, appelées loges et dotées de quatre fauteuils chacune. On pénètre dans la salle par trois portes placées dans l'axe central. Sur le côté ouest, trois portes de secours donnent accès à une allée en plein air qui débouche sur l'avenue du Théâtre.

Le parterre est précédé d'un « promenoir », équipé de vestiaires, d'un bar et de sanitaires. On y accède par deux escaliers à rampes droites, dotés de demi-paliers. Le niveau supérieur se compose d'un vaste hall transversal, donnant de plain-pied sur l'avenue du Théâtre au travers de trois doubles portes à double vantaux (fig. 14 et 18)¹⁴. Des caisses sont disposées de part et d'autre de l'entrée, entre les deux rangées de portes. En face de l'entrée se trouvent deux vestiaires et de part et d'autre, en haut de quelques marches, les sanitaires¹⁵. Le public se rend au balcon doté de 284 places par trois entrées, percées entre les vestiaires et les portes des sanitaires. Chacune d'entre elles mène à une partie séparée des gradins¹⁶.

L'angle nord-ouest du hall est occupé par un bureau, pourvu d'une porte donnant sur l'entrée et d'une seconde porte donnant sur les caisses. Ce bureau comprend également un escalier permettant d'atteindre le niveau supérieur. Celui-ci se compose de deux bureaux, d'un local de préparation des films et de la cabine de projection (fig. 15)¹⁷. Ces locaux entourent une courette apportant de la lumière naturelle.

La salle est dotée d'un système de chauffage et ventilation assez particulier, mis au point par l'entreprise Sulzer Frères à Winterthur (fig. 15). L'air extérieur est capté par une bouche de taille considérable donnant dans une cour de l'avenue Beau-Séjour (fig. 84). Il est ensuite conduit dans un corridor sinueux pour être humidifié par des buses projetant de la vapeur d'eau, puis pulsé dans la salle (fig. 85-87)¹⁸.

Les murs extérieurs sont portés par des poteaux en béton armé dont la présence est exprimée en façade ouest par une série de pilastres (fig. 11 et 61). Sur la façade nord, les portes d'entrée présentent une moins grande ouverture qu'aujourd'hui et s'arrêtent à la hauteur des colonnes actuellement détachées (fig. 14, 17 et 18). L'entourage de l'entrée est recouvert de pierre polie. Le nom du cinéma s'affiche en lettres lumineuses de part et d'autre des portes. Le titre du film présenté est inscrit sur le linteau grâce à un rétroéclairage. Le registre supérieur se compose d'un bandeau continu de fenêtres, disposés en accordéon. Le dessous de la marquise est également éclairé par trois triplets de lampes. Sur les côtés se trouvent des vitrines où sont exposés affiches et photographies des films projetés (fig. 40).

¹¹ Le nombre de fauteuils a été réduit en 1959 et les allées centrales et transversales ont disparu.

¹² Coupe du cinéma Capitole, Charles Thévenaz architecte, juin 1928, n° 21, Fonds Charles Thévenaz, Acm-EPFL.

¹³ La fosse d'orchestre est recouverte d'un plancher en 1959.

¹⁴ L'entrée a été profondément modifiée en 1951.

¹⁵ Les plans de la mise à l'enquête publique, datés de janvier 1928, situent les sanitaires derrière les caisses, mais sur un document postérieur, « Plan de l'entrée et de la galerie », 5.7.1928, les sanitaires se trouvent à l'endroit qu'ils occupent toujours actuellement, Fonds Charles Thévenaz, Acm-EPFL.

¹⁶ La porte et l'allée centrale desservant le balcon ont été condamnées en 1959.

¹⁷ La partie des bureaux est sacrifiée en 1951 au profit d'un salon de coiffure.

¹⁸ Entretien avec Pierre Chuard, ingénieur en chauffage et ventilation, 20.4.2016.

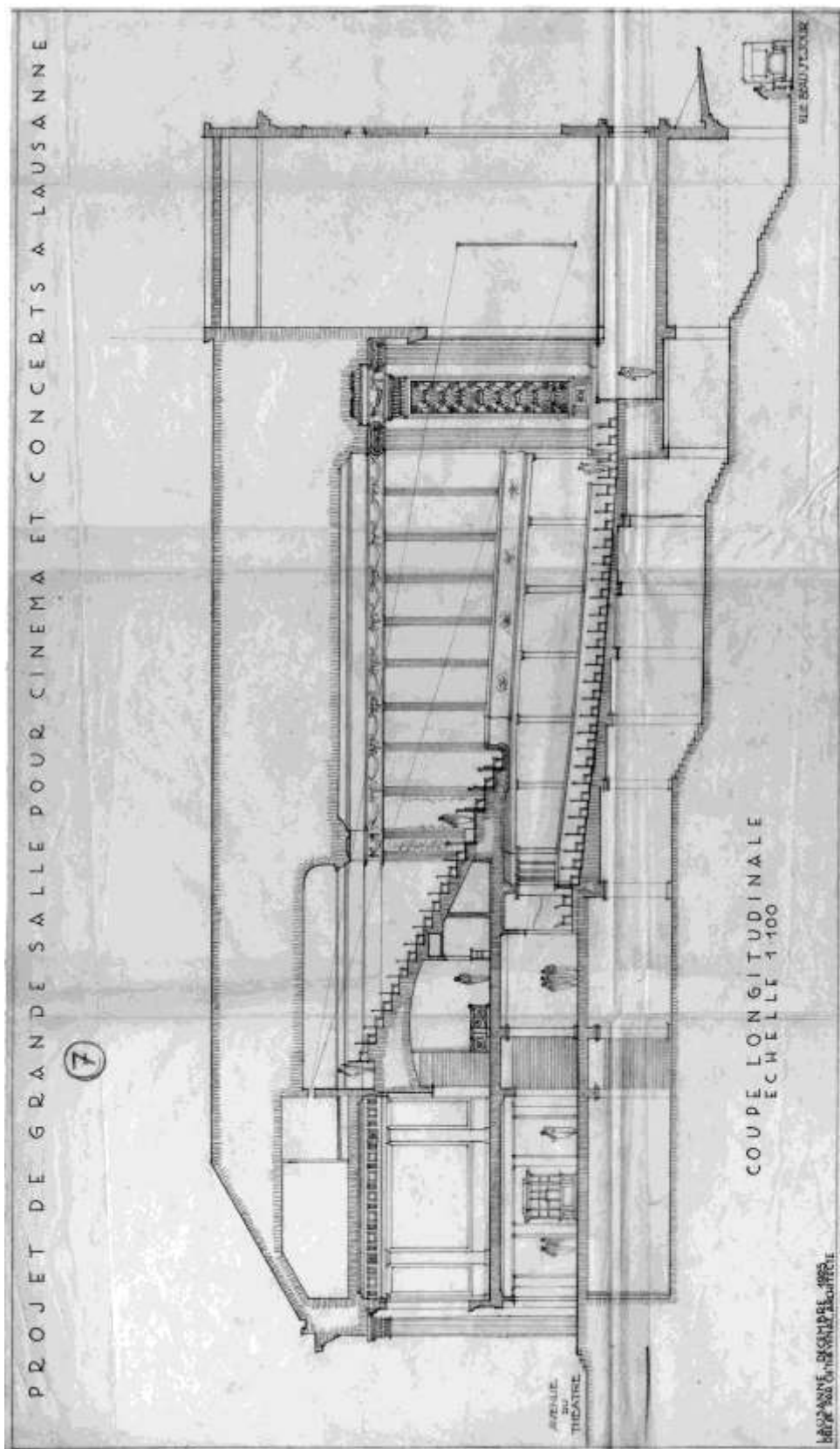


Fig. 11. « Projet de grande salle de cinéma et concerts à Lausanne », coupe, Charles Thévenaz architecte, décembre 1925 (Acm-EPFL, Fonds Charles Thévenaz). Les premiers projets pour le Capitole présentent encore la configuration habituelle des théâtres à l'italienne, avec des galeries entourant les trois côtés de la salle. De toute évidence, la hauteur du bâtiment semble en dérogation aux servitudes qui lui imposent une altitude beaucoup moins élevée.

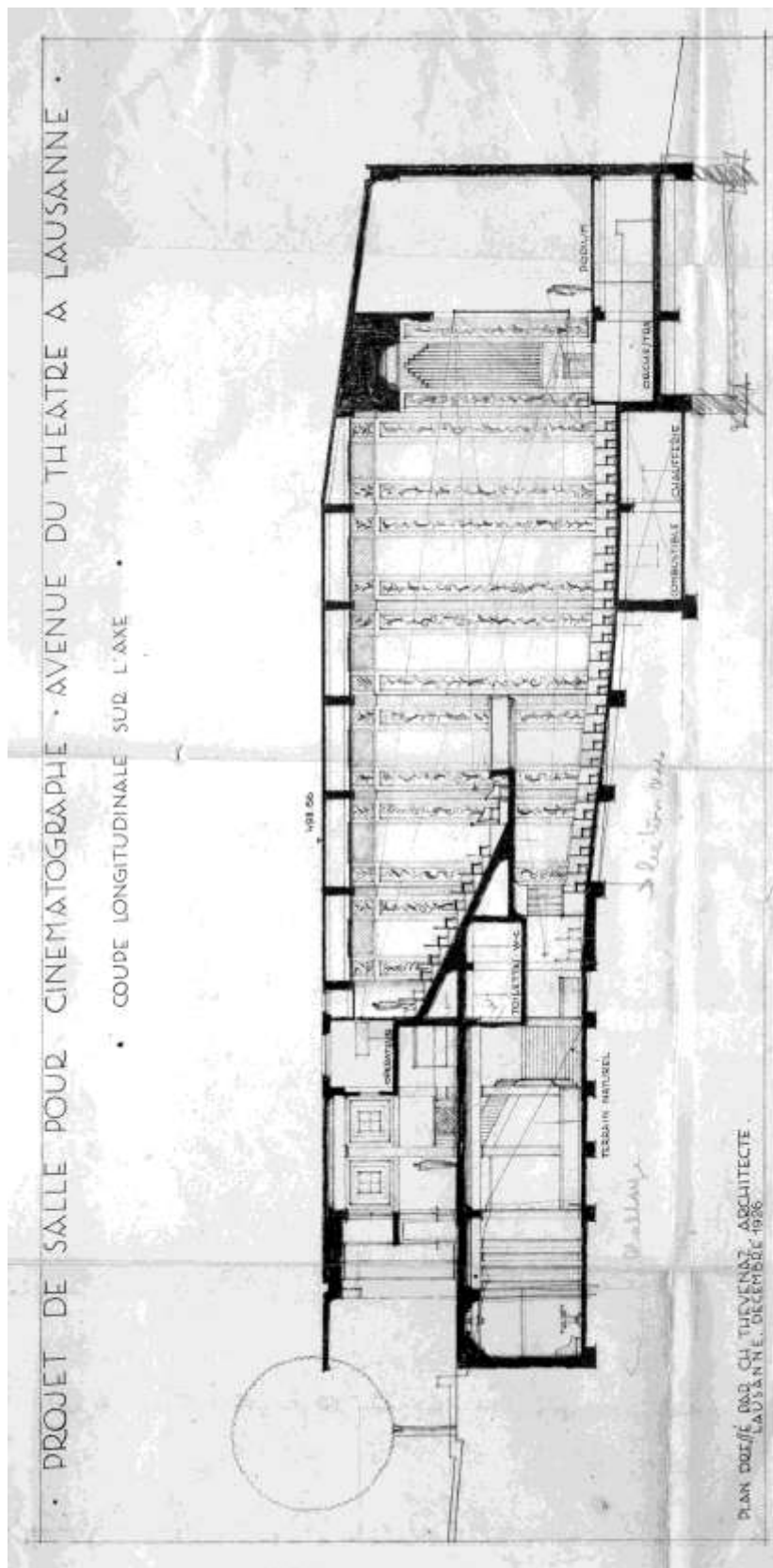


Fig. 12. « Projet de salle pour cinématographe, avenue du Théâtre à Lausanne », coupe, Charles Thévenaz architecte, décembre 1926 (Acm-EPFL, Fonds Charles Thévenaz). Ce projet renonce aux galeries latérales et réduit la hauteur du bâtiment pour le plier aux exigences des servitudes. A noter la présence de l'orgue et une décoration plus moderne.

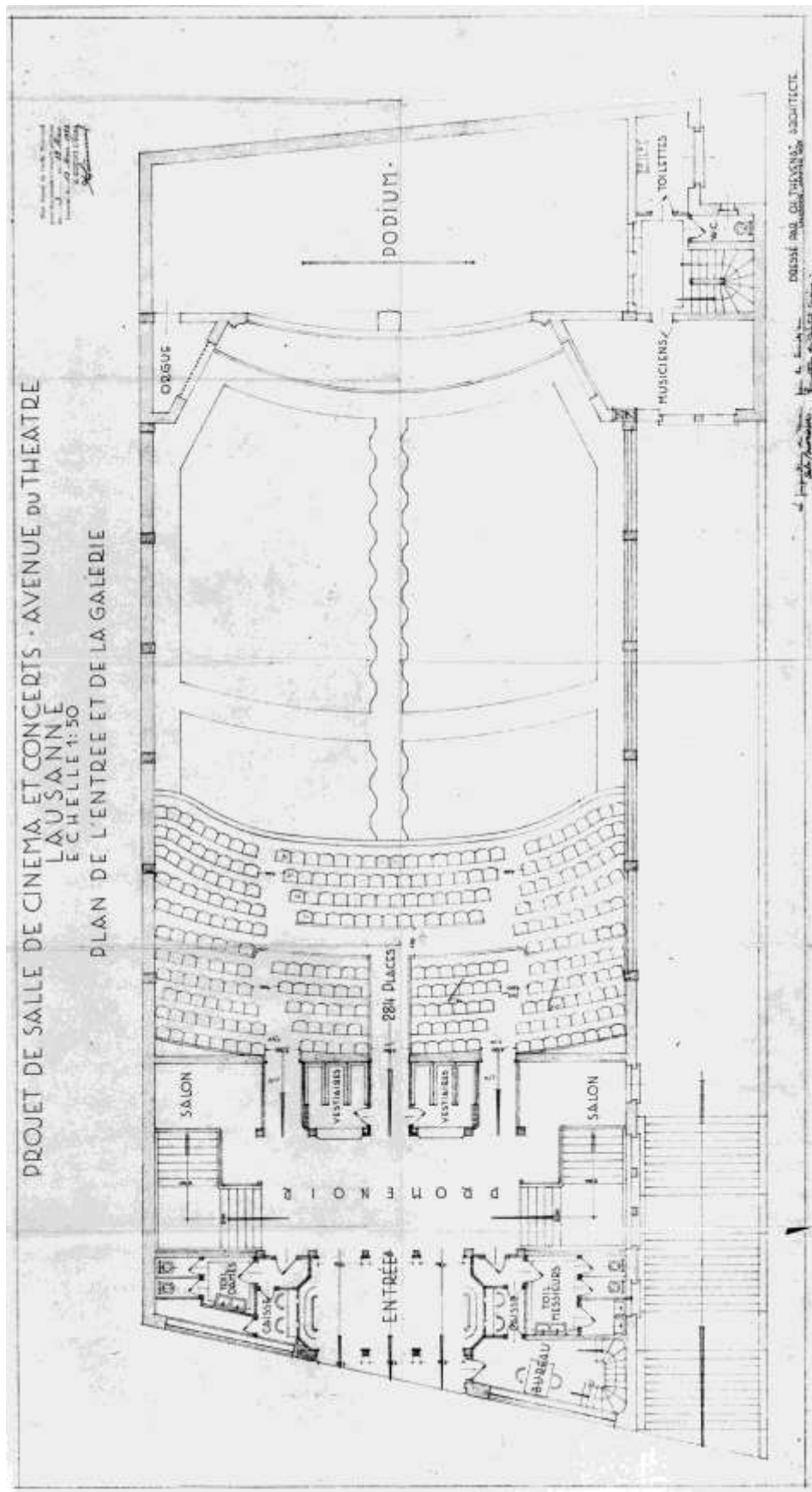


Fig. 14. Plan de l'entrée et du balcon, Charles Thévenaz architecte, janvier 1928 (AVL).

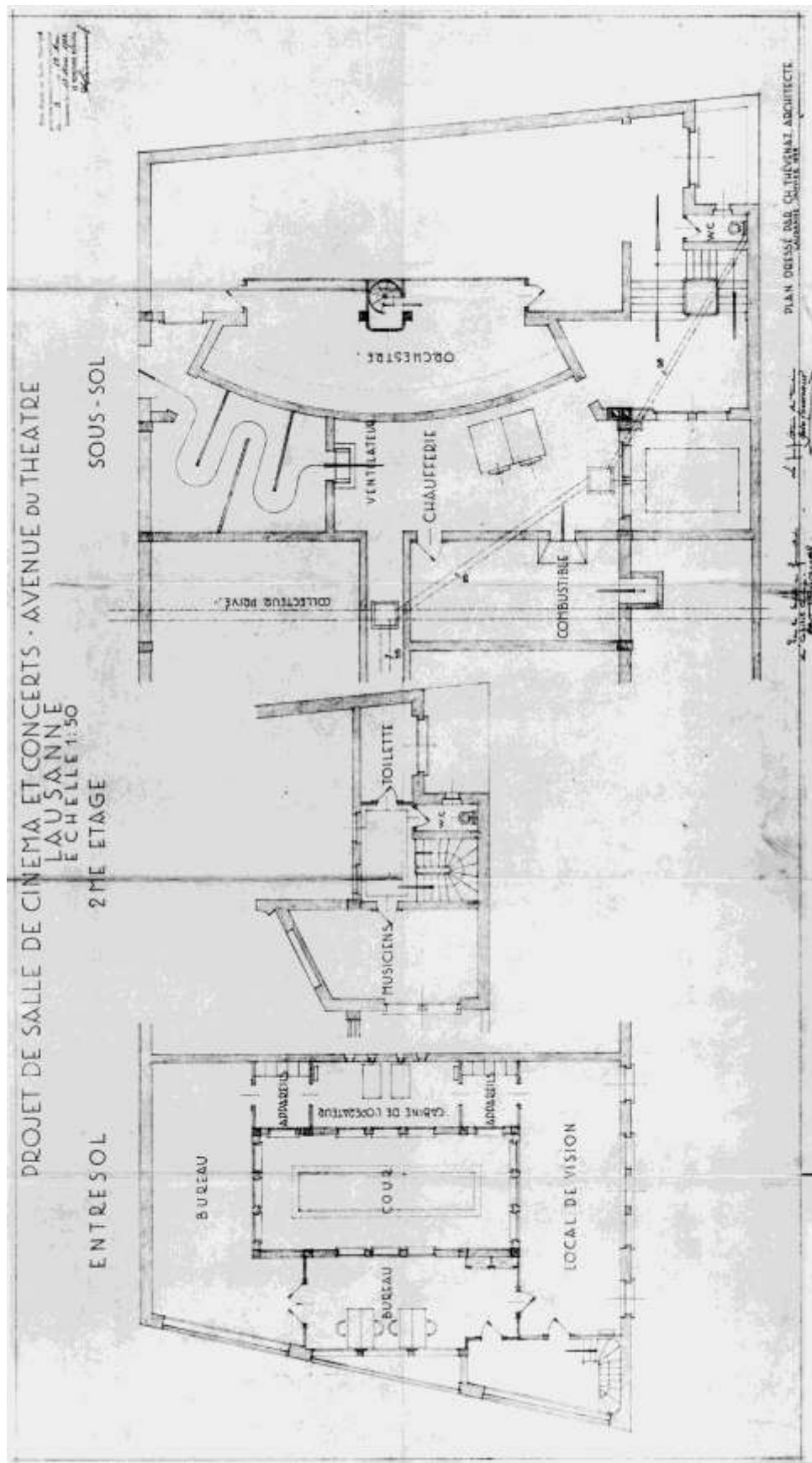


Fig. 15. Plans du 1^{er} étage de la salle, du 2^e étage de l'annexe et du sous-sol, Charles Thévenaz architecte, janvier 1928 (AVL).

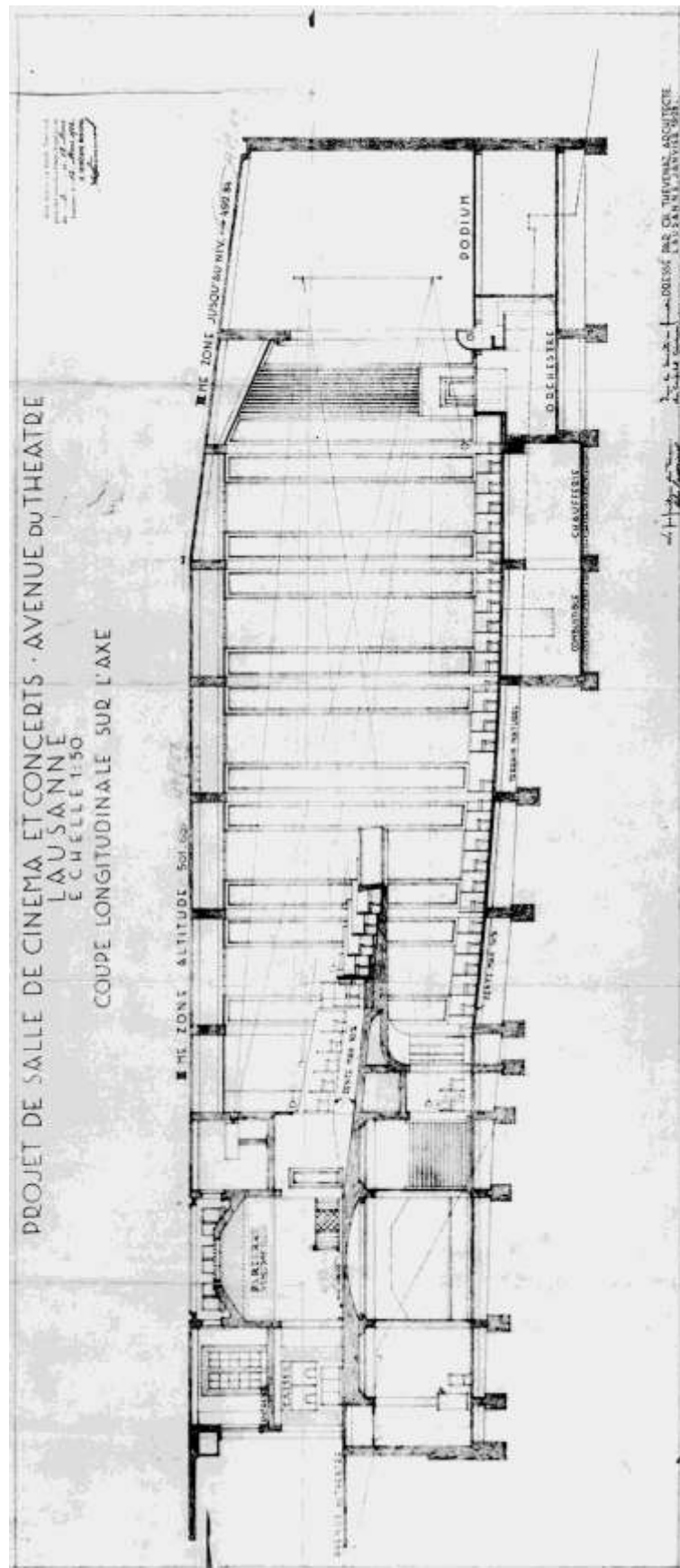


Fig. 16. Coupe, Charles Thévenaz architecte, janvier 1928 (AVL).

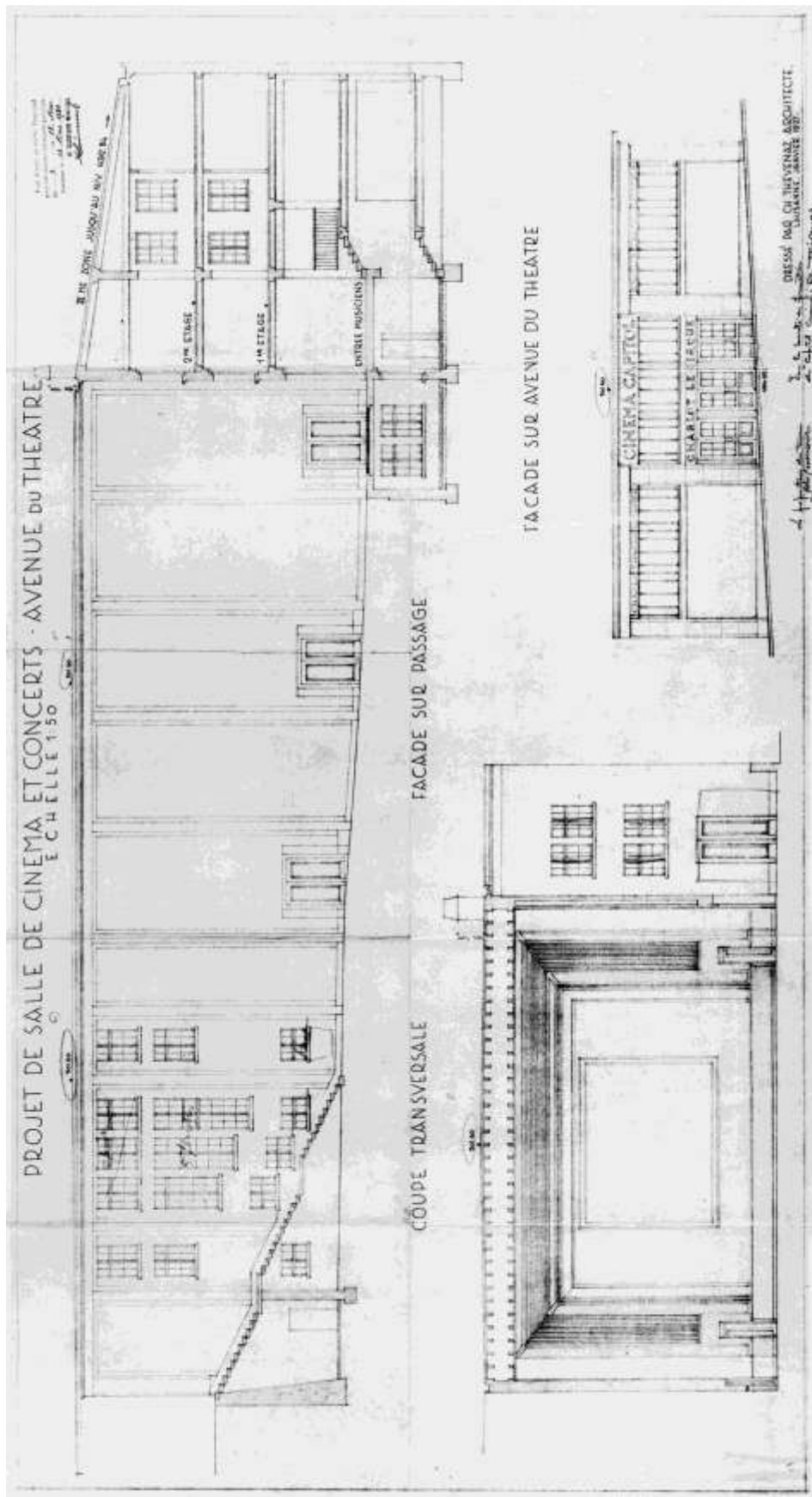


Fig. 17. Elévations, Charles Thévenaz architecte, janvier 1927 (AVL).



Fig. 18. La façade nord en 1928 (Archives du Capitole/ Cinémathèque suisse).

Le chantier

Le projet de construction est mis à l'enquête publique du 3 au 12 mars 1928¹⁹. Le chantier démarre dans la lancée et dure cinq mois et demi, de juin à décembre 1928, sous la conduite des ingénieurs Simon et Cie et de l'entreprise de construction Oyez, Chessex et Cie. La brièveté des travaux est alors considérée comme un record²⁰. Les services de l'Etat s'inquiètent de la résistance du balcon d'une grande portée en porte-à-faux. Les ingénieurs du projet s'assurent de sa résistance, en effectuant des tests de 400 kilos par mètre carré²¹. Les essais se révèlent tout à fait satisfaisants, une flèche de seulement quelques millimètres est constatée. L'inauguration de la salle a lieu le 29 décembre 1928 au cours d'une grande soirée festive²².

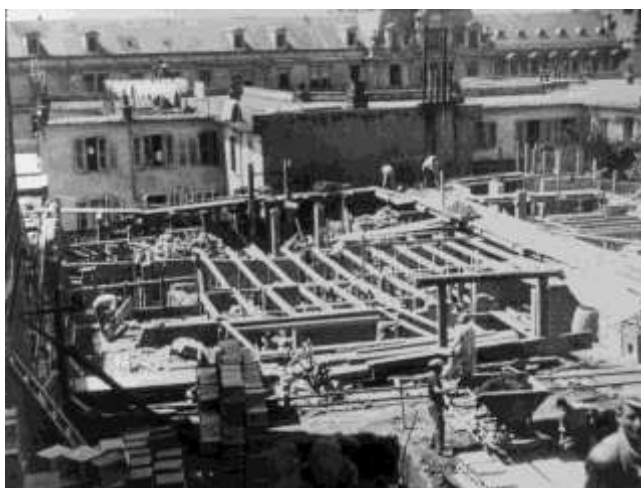


Fig. 19. Le chantier en 1928 (*La construction du plus beau cinéma de Lausanne, « Le Capitole »*, Office cinématographique Lausanne, 1928/Cinémathèque suisse).

¹⁹ AVL, dossier de mise à l'enquête publique.

²⁰ « Le Capitole-Théâtre, à Lausanne », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 17.5.1930, n° 10, pp. 118-120.

²¹ Simon et Cie, ingénieurs, « Capitole-Théâtre. Essais de charge de la galerie des 29 et 30.11.1928 : Projet établi pour une surcharge de 400 kg par m² » ; Lettre de Charles Thévenaz à la Direction des travaux, 14.1.1929, AVL, dossier d'écritures.

²² « L'inauguration du Capitole », *Feuille d'avis de Lausanne*, 29.12.1928.

Equipements et décors

Les témoignages se rapportant à l'ouverture du cinéma Capitole insistent tous sur l'impression de confort et de luxe ressentie par le public²³. Sur le plan technique, la salle est équipée du matériel le plus moderne en la matière, avec des projecteurs de marque Bauer, qui sont toutefois encore muet à ce moment-là. En cas de coupure de courant, une génératrice indépendante et une batterie d'accumulateurs prennent le relais pour assurer la projection ou l'éclairage de secours. Bien que désaffectés, ces appareils sont toujours en place actuellement (fig. 20).



Fig. 20. Génératrice de secours placée dans local situé sous l'escalier extérieur.

Les chroniqueurs se montrent particulièrement sensibles au système de chauffage et de ventilation, qui ne provoque pas de « courant d'air ». L'éclairage indirect, caché derrière les corniches du plafond, fait également l'admiration des observateurs.

Pour accompagner les films muets, outre des musiciens pouvant se tenir dans la fosse d'orchestre, un orgue de cinéma est dissimulé dans le cadre de scène, côté jardin. Fourni par la maison Zimmermann et Schaefer à Bâle, il compte 16 jeux, commandés par deux claviers et un pédalier à l'aide d'une transmission électrique. Il est également muni d'accessoires propres aux orgues de cinéma permettant d'effectuer certains bruitages (batterie, grosse caisse, cymbales, cloches et métallophone). Le pupitre est placé dans la fosse d'orchestre côté jardin²⁴.

Les places sont numérotées et le public est accueilli par les 25 membres du personnel, revêtus d'un uniforme et d'une casquette (fig. 21).

²³ « L'inauguration du Capitole », *Feuille d'avis de Lausanne*, 29.12.1928 ; « Inauguration d'un nouveau cinéma à Lausanne », *Revue suisse du cinéma*, 1.1.1929, n° 1, p. 27 ; « Chez nous et ailleurs... », *Le cinéma suisse*, 16.1.1929, n°s 1-2, p. 146 ; GANEVAL, F., « Un cinématographe ultra-moderne : le Capitole », *Lectures du foyer*, 23.3.1929, n° 12, p. 358.

²⁴ SCHERRER, Antonin, *Petite histoire d'un grand cinéma*, Lausanne : ville de Lausanne, 2010.



Fig. 21. Le personnel du cinéma entre 1949 et 1959. Quatrième personne à partir de la droite, Lucienne Schnegg (Archives du Capitole/Cinémathèque suisse).

Mais c'est surtout sur les éléments de décor qu'insistent les descriptions d'époque. Dans les espaces de circulation, les sols sont recouverts de tapis dont les motifs ont été dessinés par Charles Thévenaz et exécutés par Geelhaar, à Berne (fig. 23). Des vitrines, réalisées par Chiara à Lausanne, exposent des objets d'art et de parfumerie. La lustrerie est fournie par BAG Turgi (fig. 26 et 27). Au sous-sol, dans le foyer, les colonnes sont gainées de motifs floraux aux reflets argentés qui font grandes impression (fig. 23). Dans la salle, les fauteuils sont signés par Horgen à Glaris, une entreprise d'ameublement à très large diffusion en Suisse. Enfin, la scène, dotée d'un rideau pourpre, est orné d'un cadre aux motifs ajourés, laissant passer un jeu de lumière modulant différentes couleurs (fig. 28 et 29). Le gris des fauteuils s'harmonisent parfaitement, paraît-il, avec la dominante rose apposée aux murs.



Fig. 22. Le hall d'entrée en 1928 (Archives du Capitole/Cinémathèque suisse).



Fig. 23. Le foyer en 1928 (photo Gaston de Jongh, Musée de l'Elysée).



Fig. 24. Le foyer en 1928 (Archives du Capitole/Cinémathèque suisse).



Fig. 25. Le foyer en 1928, angle nord-ouest (*Bulletin technique de la Suisse romande, op. cit.*)

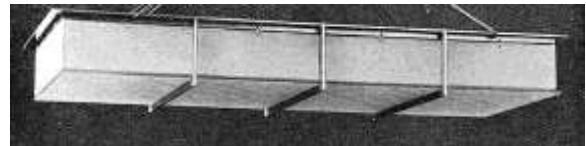


Fig. 26. Plafonnier, 1928 (*Bulletin technique de la Suisse romande, op. cit.*).

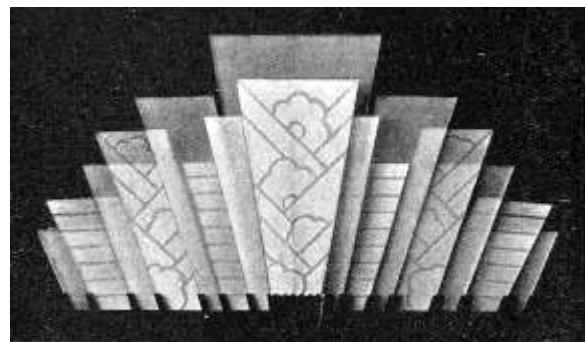


Fig. 27. Applique, 1928 (*Bulletin technique de la Suisse romande, op. cit.*).

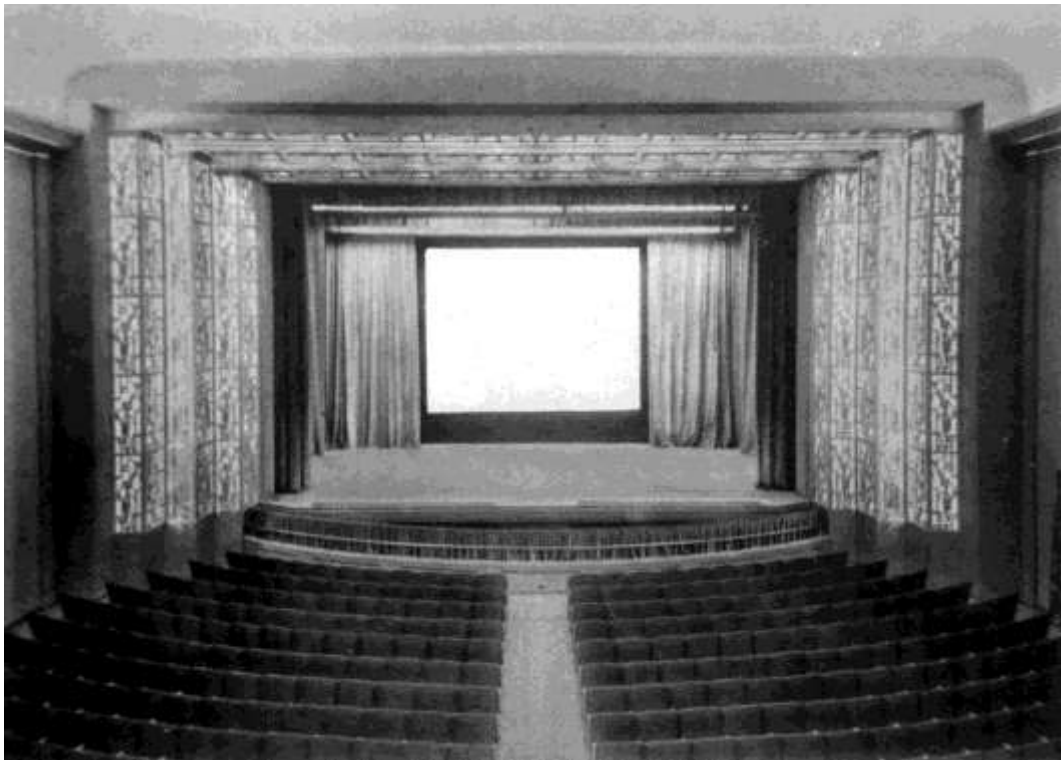


Fig. 28. La salle et la scène en 1928 (photo Emile Gos ; GANEVAL, F., « Un cinématographe ultra-moderne : le Capitole », *Lectures du foyer*, 23.3.1929, n° 12, p. 358).



Fig. 29. Cadre de scène (photo Gaston de Jongh, 1928, Musée de l'Elysée).

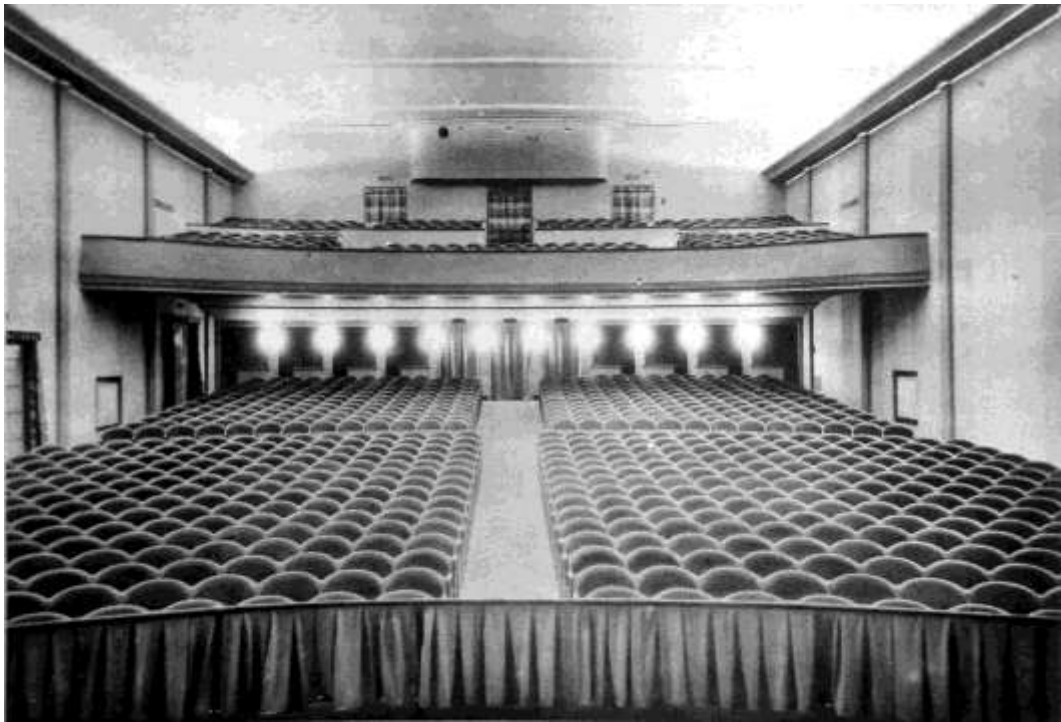


Fig. 30. La salle en 1928 (photo Emile Gos ; *Lectures du foyer*, op. cit., p. 359).

Les peintures décoratives de Jean-Jacques Mennet

L'élément décoratif le plus important réside dans les plafonds peints du hall et du foyer. Exécutées par Jean-Jacques Mennet, ces peintures représentent, dans le hall, des figures théâtrales entourées de nuées et de végétaux (fig. 22 et 34). Les caissons du foyer ne sont couverts que de motifs abstraits ou floraux (fig. 23).

De nationalité suisse, Jean-Jacques Mennet (1889-1969) grandit à Paris, où son père est pharmacien²⁵. Il suit les cours de l'académie Julian de 1906 à 1908 et fréquente ensuite l'école des beaux-arts de Genève en 1909 et 1910. Il vient s'établir dès le début de la Première Guerre Mondiale à Lausanne. Il y enseigne les arts graphiques à l'école cantonale des beaux-arts à partir de 1920 et jusqu'en 1955, ainsi qu'à l'école de céramique de Chavannes-près-Renens, et fonde une école d'ensembliers et dessinateurs de meubles.

Il réalise de nombreuses peintures murales pour des bâtiments publics (cinéma Rex, rue du Petit-Chêne, 1934, fig. 32 ; salle des Remparts à La Tour-de-Peilz, 1935, fig. 33 ; foyer du Théâtre municipal, 1945 ; restaurant du Comptoir Suisse, 1954), souvent en collaboration avec l'architecte Alphonse Laverrière (Tribunal Fédéral, 1927; Bel-Air Métropole, 1930, fig. 31 ; salle de Pertems à Nyon, 1932). Il dessine aussi des vitraux pour l'église protestante de Renens (1934) et travaille comme graphiste et illustrateur, signant affiches, timbres-poste et images pour plusieurs ouvrages. Son œuvre se complète enfin de plusieurs pièces de mobilier²⁶. Il très actif au sein de l'Œuvre, participe à la création de la revue artistique lausannoise *Vie* (1935-1937) et dirige la revue *Vie, Art et Cité* (1937-1938). Il faut relever que

²⁵ Dossier ATS Jean-Jacques Mennet, ACV ; CORTHÉSY, Bruno, *La salle des Remparts à La Tour-de-Peilz*, Section des monuments historiques de l'Etat de Vaud, 2001 (non publié) ; *Décor, design et industrie. Les arts appliqués à Genève*, sous la dir. d'Alexandre Fiette, Genève : Musée d'art et d'histoire, 2010, pp. 461-463.

²⁶ Parmi ses œuvres décoratives sont également recensés la chapelle privée de la duchesse de Vendôme à Lausanne, l'auberge de La Sallaz (1942), les vitraux du temple des Croisettes (1947), le buffet du Galicien (1951), le rectorat de Saint-Etienne à La Sallaz-Vennes (1951), le collège de La Tour-de-Peilz (1954).

ses réalisations les plus importantes dans le domaine de la décoration architecturale ont souvent disparu.

Les peintures du Capitole ont été occultées par des faux-plafonds en 1959. Selon des sondages effectués par l'atelier Saint-Dismas, les peintures à l'huile sur toiles marouflées apposées sur un enduit de plâtre ont été, dans le hall du rez-de-chaussée, pour la majeure partie, découpées et arrachées²⁷. Dans le foyer, elles pourraient être fortement abîmées dans le caisson central du plafond, mais mieux conservées dans les caissons latéraux.



Fig. 31. Foyer du Bel-Air Métropole, peintures murales par Jean-Jacques Mennet, 1930 (*Bel-Air Métropole Lausanne : 1929-1931*).



Fig. 32. Cinéma Rex, peintures décoratives de Jean-Jacques Mennet, 1934 (*Journal des étrangers*, 5-11 .10.1934, n° 40).



Fig. 33. Hall de la salle des Remparts à La Tour-de-Peilz, par Jean-Jacques Mennet, 1935 (photo B. Corthésy, 2001).

²⁷ Atelier Saint-Dismas SA, *Rapport sondages et examens diagnostiques. Plafonds peints du rez-de-chaussée et du sous-sol. Cinéma Capitole*, 18.10. 2011.

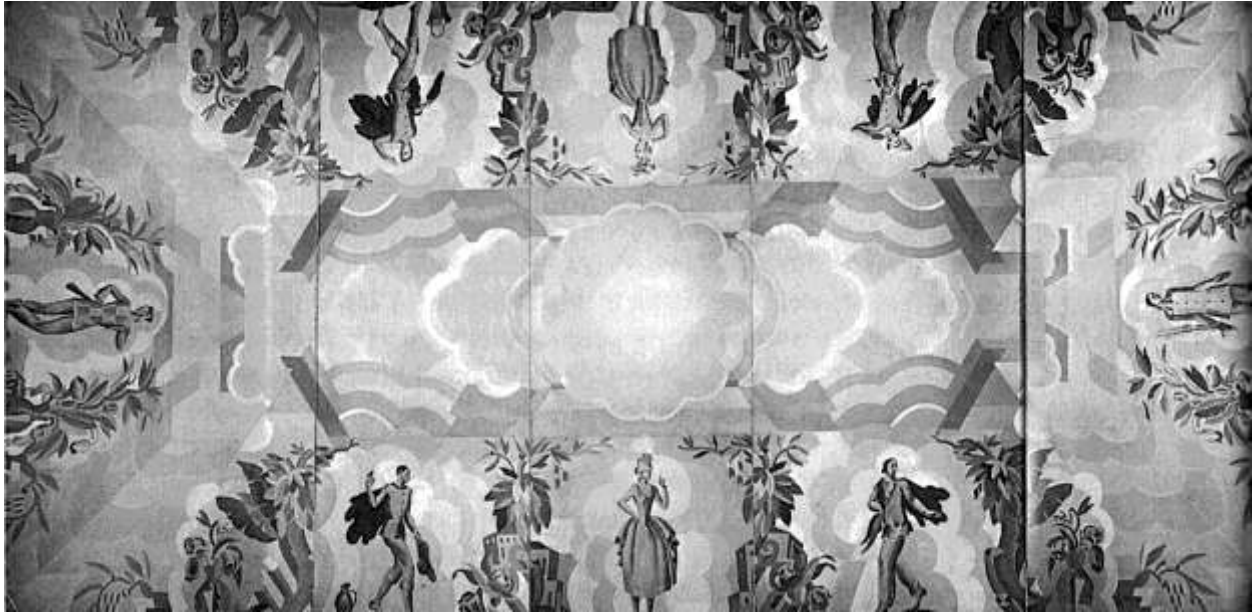


Fig. 34. Plafond du hall au rez-de-chaussée, par Jean-Jacques Mennet (Archives Jean-Jacques Mennet ; reproduit in FORNEROD, Françoise, *Lausanne. Le temps des audaces. Les idées, les lettres et les arts de 1945 à 1955*, Lausanne : Payot, 1993, p. 195).



Fig. 35. Plafond du hall d'entrée, dessins préparatoires (Archives Jean-Jacques Mennet).



Fig. 35. Plafond du hall d'entrée, dessins préparatoires (Archives Jean-Jacques Mennet).

Analyse typologique et stylistique

La construction du Capitole intervient après une période de crise dans le domaine cinématographique. Depuis 1921, aucune demande pour l'ouverture d'une nouvelle salle n'a été déposée à Lausanne²⁸. L'inauguration du cinéma à l'avenue du Théâtre marque le début d'une nouvelle phase de construction dans ce secteur économique, phase caractérisée par la conception de salles plus vastes et plus luxueuses. Dans les années qui suivent, arrivent sur le marché le Bel-Air Métropole (Alphonse Laverrière architecte, 1930, fig. 31) et le Rex (Georges V, puis Galeries du cinéma, Charles Trivelli et Joseph Austerlitz, architectes, 1934, fig. 32) qui appartiennent à la même catégorie commerciale et architecturale.

Par leur emplacement et les services qu'elles proposent, ces salles s'adressent manifestement à un nouveau type de public, socialement plus élevé que les spectateurs habituels. Alors qu'à ses débuts le cinéma est un spectacle populaire et plutôt mal considéré, proches des attractions de foire, il devient, par la création de salles plus présentables, un loisir fréquentable même pour la bourgeoisie. En choisissant l'emplacement de l'avenue du Théâtre, les promoteurs du Capitole donnent à leur enseigne une des adresses les plus prestigieuses, dans un quartier huppé en plein essor. La proximité du Théâtre municipal ne peut agir que de façon favorable sur l'image de l'endroit.

L'implantation sur le côté sud de l'avenue du Théâtre répond aussi à une autre opportunité. Empêché de construire en hauteur et tributaire d'une forte pente, un projet à cet endroit ne peut exiger d'apport important en lumière naturelle. Le spectacle cinématographique se prête par nature à l'absence de jour. Il permet ainsi de rentabiliser une propriété foncière, en tant que telle de peu de valeur. Il en est de

²⁸ LANGER, *op. cit.*, p. 52. Avant le Capitole, le cinéma Moderne (av. Fraisse 2, Louis Hessenmueller et Charles Hoguer arch., 1921) est le dernier à être construit en tant que salle de projection.

même pour le Bel-Air Métropole et du Rex, inscrits dans la pente et abrités dans un vaste socle borgne ou aveugle, rendu obligatoire par la construction du grand ensemble d'habitation qui le surmonte.

Pour répondre aux exigences d'un public moins populaire, ces nouvelles salles se doivent d'offrir des services à leur hauteur : un abondant personnel en livrée, des vestiaires, des boudoirs, un décor raffiné de style Art déco, toutes sortes d'agréments qui tendent à assimiler le spectacle cinématographique à celui du théâtre et, de fait, à lui permettre de s'élever dans la hiérarchie des arts.

Par leur architecture, ces nouvelles salles se distinguent des plus anciennes en ce qu'elles semblent avoir été conçues pour la première fois spécialement en vue du spectacle cinématographique. A *contrario* des usages et des pratiques qui se rapprochent de plus en plus de ceux du spectacle vivant, l'espace est pensé de manière à se conformer aux exigences techniques particulières à la projection. Auparavant, les salles construites spécifiquement pour servir de cinéma demeuraient encore tributaires des formes données aux théâtres, comme par exemple le Lumen (ABC, Edmond Quillet architecte, 1911), dont les galeries semi-circulaires appartiennent aux dispositifs habituels des théâtres à l'italienne. En revanche, au Capitole, la salle se présente dans une orientation unique, la plus propice à la contemplation cinématographique et offrant à toutes les places quasiment la même qualité de vision.

Ailleurs en Suisse, on constate à la fin des années 1920 le même phénomène de renouvellement du parc cinématographique. De nombreuses salles de grande capacité et au confort inédit ouvrent dans les grandes villes. Il en est ainsi avec l'Apollo (Peter Giumini architecte, 1928, fig. 36) ou le Scala (Leuenberger et Flückiger architectes, 1928, fig. 37) à Zurich, ainsi que le Kapitol (F. Widmer et H. Weiss architectes, 1929, fig. 38) à Berne.

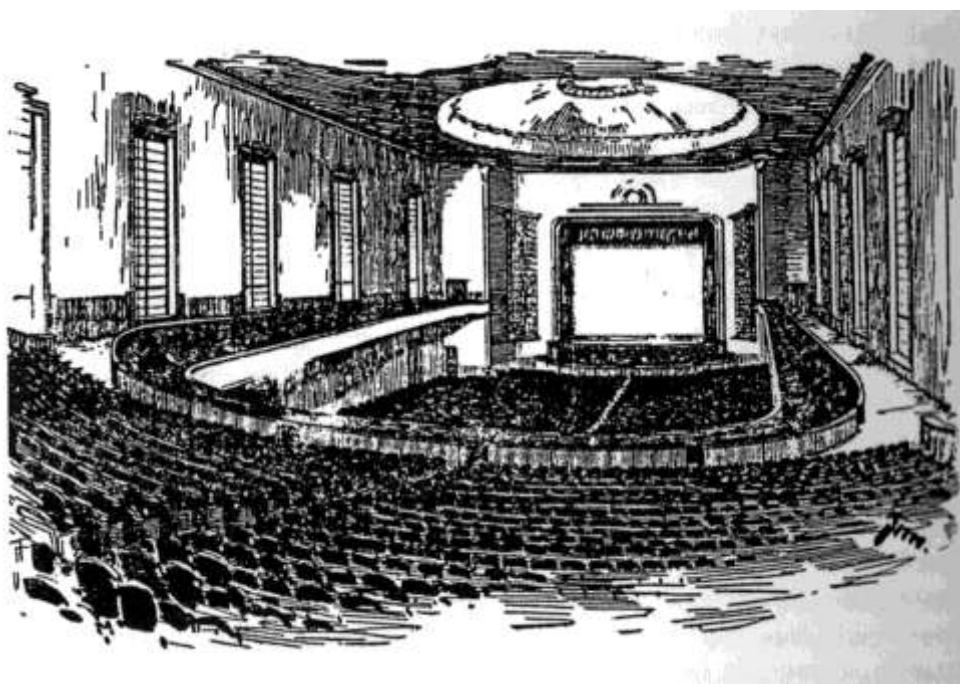


Fig. 36. Cinéma Apollo à Zurich, Peter Giumini architecte, 1928 (BIGNENS, *op. cit.*, p. 119).

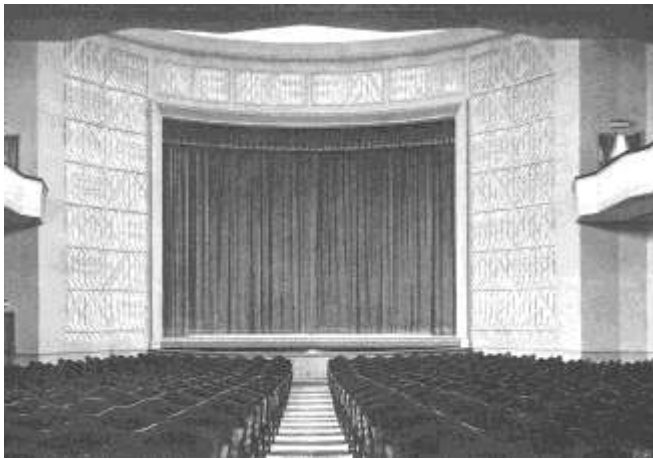


Fig. 37. Cinéma Scala à Zurich, Leuenberger et Flückiger architectes, 1928 (*Schweizerische Bauzeitung*, 1928, n° 10, pl. 12).

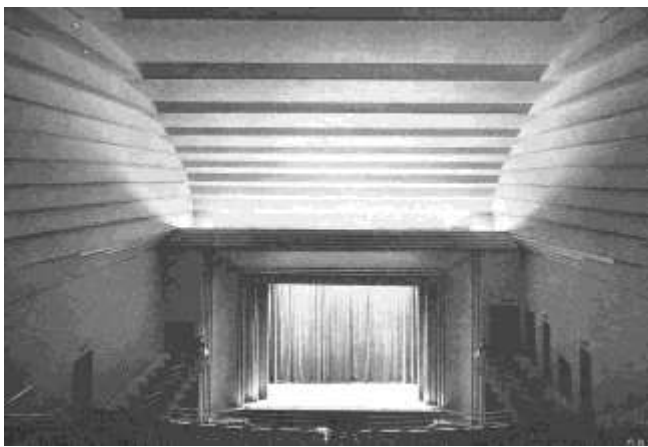


Fig. 38. Cinéma Capitol à Berne, F. Widmer et H. Weiss architectes, 1929 (*Schweizerische Bauzeitung*, 1929, n° 15, pl. 15).

Ces salles présentent de nombreux points communs avec le Capitole (présence du balcon, allée centrale), mais conservent les galeries latérales, plus adaptées au théâtre qu'à la projection cinématographique. Le Scala à Zurich possède en outre un cadre de scène très proche de celui de Lausanne, cachant également un orgue de cinéma.

Programmation et gestion

Jusqu'en 1942, la gestion du Capitole est confiée au Dr Roman Brum. Originaire de Zurich, licencié en chimie de l'Université de Neuchâtel et parlant six langues, Brum a déjà dirigé le Modern à la rue Saint-François 21-22 et le Royal-Biograph à la place Centrale, à Lausanne²⁹. Vers 1930, il se charge également du Lumen, ruelle du Grand-Pont³⁰.

Le premier film montré au Capitole, déjà pour la soirée d'ouverture, est la *Conquête dramatique du Cervin (Der Kampf ums Matterhorn)* de Mario Bonnard et Nunzio Malasomma (Allemagne, 1928,

²⁹ LANGER, *op. cit.*, p. 53 ; SCHERRER, *op. cit.*

³⁰ Les directeurs successifs du Capitole sont Roman Brum (1928-1942), René Glass (1942-1950), Jean Sommer (1950-1955), Mathias Köhn et Lucienne Schnegg (1955-1982), Lucienne Schnegg (1982-2010).

fig. 39)³¹. Dès l'arrivée du cinéma parlant, en 1930, le Capitole est équipé d'appareils de projection capables de lire ce nouveau support. Le premier film sonorisé à y être présenté est *La nuit est à nous* de H. Roussel et C. Froelich, le 18 avril 1930. Sur les sept salles que compte alors la ville, quatre s'adaptent aussitôt à la nouvelle technologie (le Capitole, le Bourg, le Lumen et le Moderne)³². L'orchestre dirigé par Charles Vavrina et l'orgue desservi par Georges Cramer sont certainement moins sollicités, mais les séances sont toujours agrémentées de spectacles de musique ou de variété³³. Il s'agit alors d'une constante dans les salles de cinéma, constante qui perdure durant toutes les années 1930³⁴. Il en est ainsi au Kursaal (Bel-Air/Cine qua non), Lumen (ABC) et au Bel-Air Métropole. En outre, l'acoustique du Capitole est jugée « bien plus favorable que celle du Théâtre municipal » par Henry Reymond, chroniqueur musical³⁵.

Ce n'est qu'en 1942 que le nouveau directeur, René Glass, met un terme à ces divertissements. La salle continue cependant à accueillir des spectacles vivants, probablement en dehors des séances de cinéma. A titre d'exemple, l'Orchestre de la Suisse romande, dirigé par Ernest Ansermet, y donne ses concerts sur abonnement, les clowns Grock et Rivels s'y produisent, Anna Pavlova et les Sakharoff y présentent des spectacles de danse³⁶. Les cultes de l'église Saint-François s'y réfugient, faute de ne pouvoir chauffer l'édifice religieux en raison des restrictions de guerre. En 1946, une conférence de Jean-Paul Sartre y fait salle comble³⁷. De nombreux concerts sont retransmis par la Radio suisse romande.



Fig. 39. La façade nord en 1928 (*La construction du plus beau cinéma de Lausanne, « Le Capitole »*, Office cinématographique Lausanne, 1928/Cinémathèque suisse).

³¹ Dans le mois qui suit l'ouverture sont présentés au moins sept films différents. Les films avaient alors une carrière beaucoup plus courte qu'aujourd'hui. Il s'agit de *L'homme qui rit*, *Enfer de l'amour*, *L'espion de Madame de Pompadour*, *Piccadilly !*, *Song*, *Champagne*, *Waterloo*. *Bulletin du Capitole*, 29.12.1928.

³² LANGER, *op. cit.*, p. 54.

³³ Georges Cramer, organiste titulaire de l'église anglaise de Lausanne, entourait, paraît-il, d'une extrême discrétion son engagement au service du septième art ; BERCLAZ, Guido *et alii*, *L'église Saint-Grat de Montana*, Montana : Paroisse Saint-Grat, 2007, p. 47.

³⁴ COSANDEY, Roland, « Vous avez dit « vaudois » ? Contours d'un patrimoine cinématographique. « Dessine-moi un ciné ! », 2016 (non publié).

³⁵ *Feuille d'avis de Lausanne*, 15.4.1930.

³⁶ DASEN, René, « Le cinéma Capitole a 50 ans », *24 heures*, 8.12.1978.

³⁷ FORNEROD, Françoise, *Lausanne. Le temps des audaces. Les idées, les lettres et les arts de 1945 à 1955*, Lausanne : Payot, 1993, pp. 51-52, 193-195.



Fig. 40. Vitrine du Capitole en 1947 (photo André Brandt/MHL).

Les transformations de 1951

En 1949, le Capitole est acquis par Matthias Köhn, un pâtissier luxembourgeois installé à Genève. Pour ce faire, il vend sa pâtisserie et remet la gestion de la salle à Lucienne Schnegg. D'importants travaux de transformation sont lancés dans l'entrée l'année suivante. Ce chantier est confié à l'architecte Ferdinand Jacques Meyrat, qui construit au même moment plusieurs immeubles d'habitation (avenue des Alpes 1-3 et chemin des Aubépines 6-8)³⁸.

Le projet consiste à élargir l'entrée en supprimant les caisses situées de part et d'autre, mettant à jour deux poteaux portant la structure (fig. 41)³⁹. La première rangée de portes est supprimée afin de créer un couvert ouvert sur la rue. Les autres portes en bois sont remplacées par de larges verres à cadres métalliques, décorés en creux de motifs à la grecque (fig. 57 et 58). La caisse est déplacée dans une cabine, à l'extérieur, dans l'axe central (fig. 41). Les espaces libérés par le déménagement des caisses sont reconvertis en locaux commerciaux, à l'est en salon de coiffure et à l'ouest en bar à café se prolongeant à l'étage (fig. 41-43)⁴⁰. En définitive, le café ne sera pas réalisé. A cette occasion, l'escalier de service est légèrement modifié et déplacé plus au sud.

³⁸ Acm-EPFL, base de données Athanase ; *Architecture du canton de Vaud 1920-1975, op. cit.* ; Meyrat est aussi le beau-fils de l'architecte Alphonse Laverrière, dont il a épousé la fille Phyllis.

³⁹ Lettre de F. Meyrat à la Direction des travaux, 1.8.1950 : projet de transformation pour la Sofinex Société financière et d'exploitation (AVL, dossier d'écritures).

⁴⁰ Nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion de visiter les locaux utilisés par le salon de coiffure.

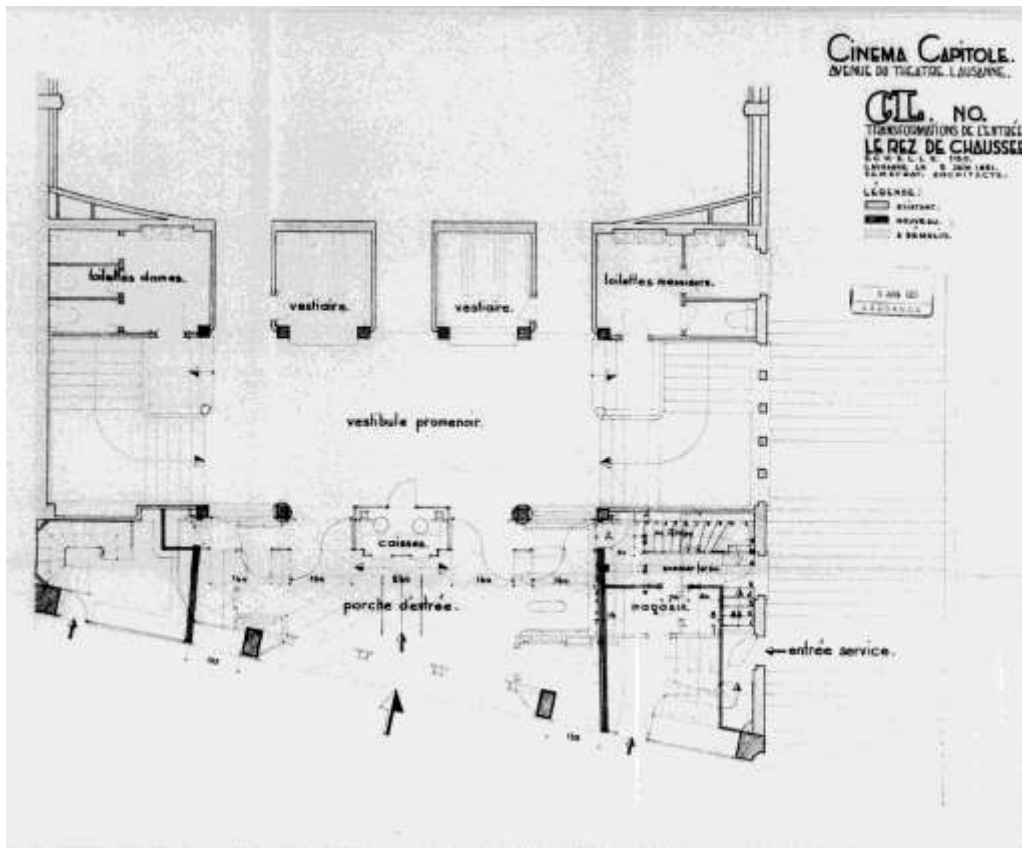


Fig. 41. Plan du rez-de chaussée, Ferdinand Meyrat architecte, 5.6.1951 (AVL).

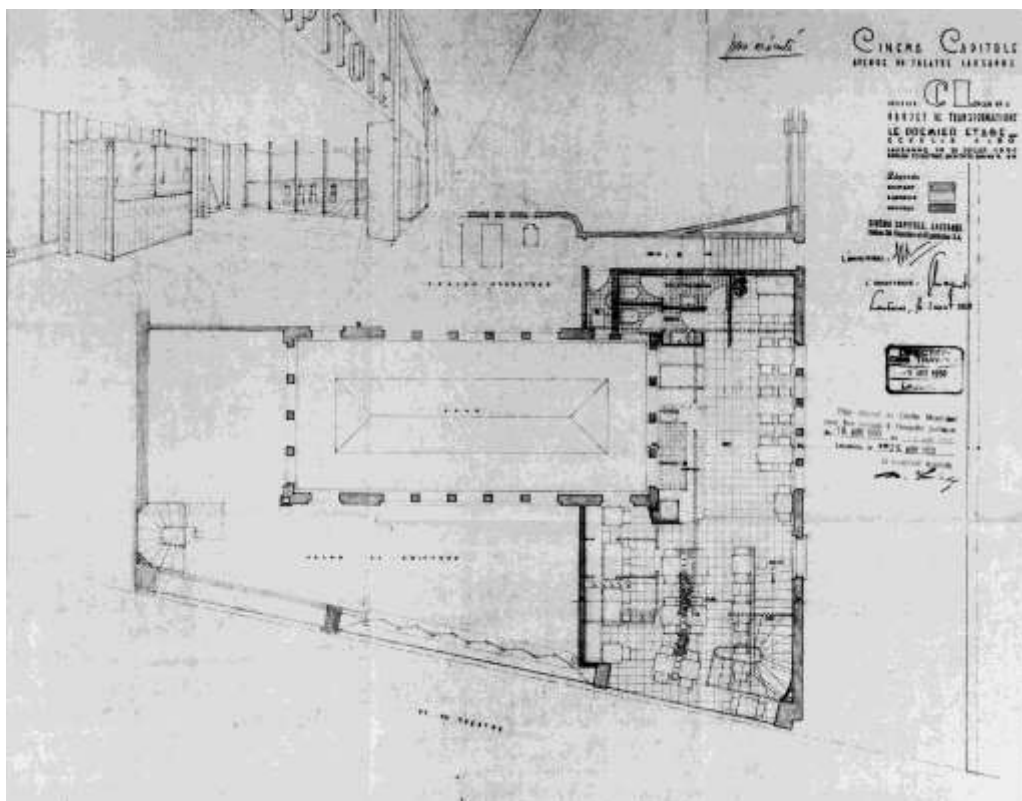


Fig. 42. Plan du 1^{er} étage et vue perspective de l'entrée, Ferdinand Meyrat architecte, 20.7.1950 (AVL).

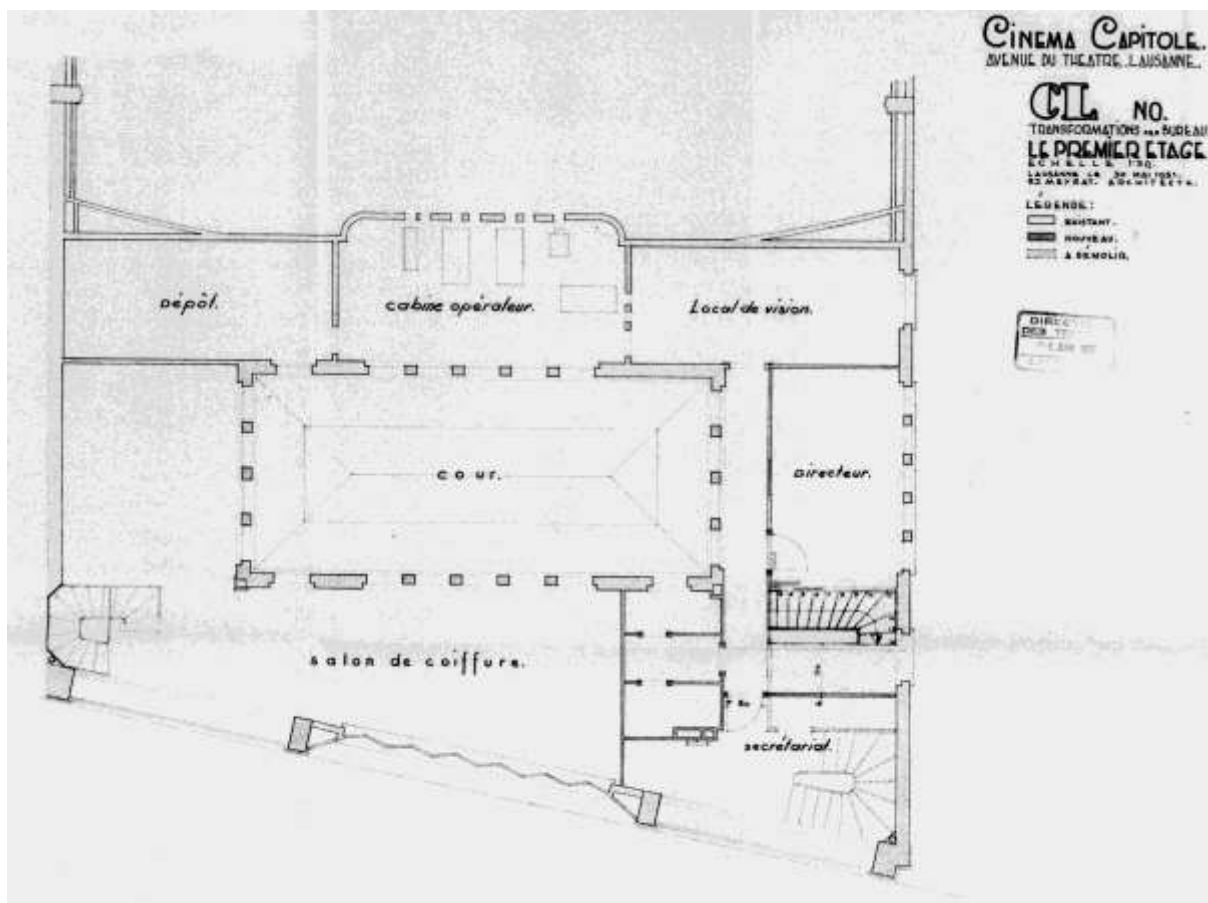


Fig. 43. Plan du 1^{er} étage, Ferdinand Meyrat architecte, 30.5.1951 (AVL).

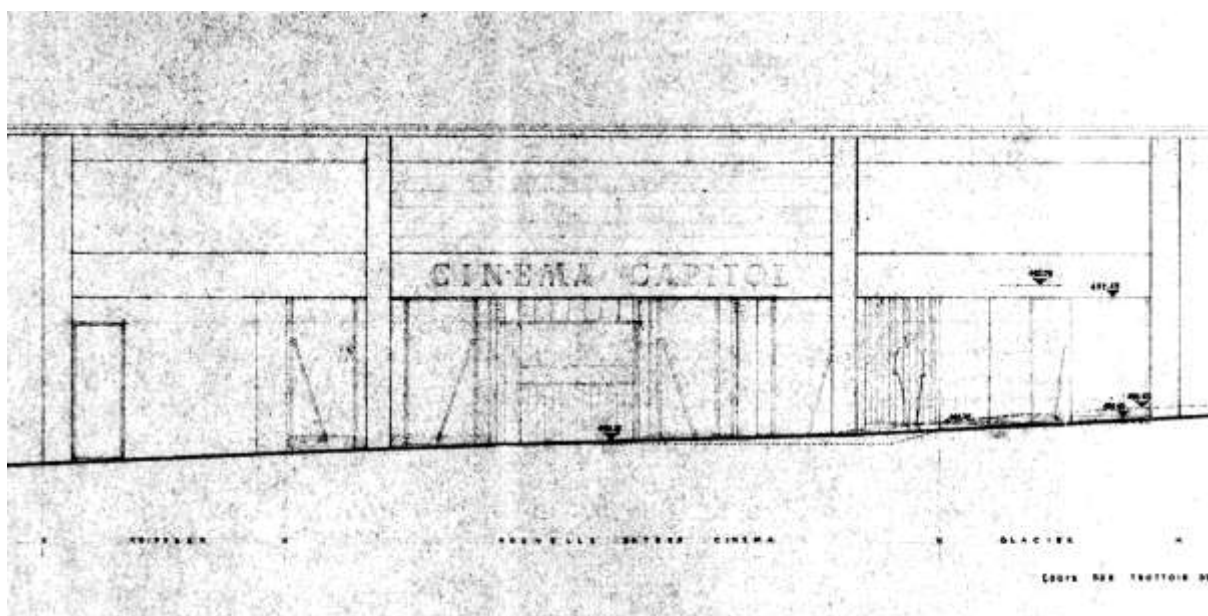


Fig. 44. Elévation sur l'avenue du Théâtre, Ferdinand Meyrat, architecte, 1.8.1950 (AVL).



Fig. 44 bis. La façade sur l'avenue du Théâtre entre 1951 et 1959. Les colonnes de base carrée ne sont pas encore entourées de verres lumineux et se prolongent toujours dans le niveau supérieur jusqu'à la marquise (Archives du Capitole/Cinémathèque suisse).

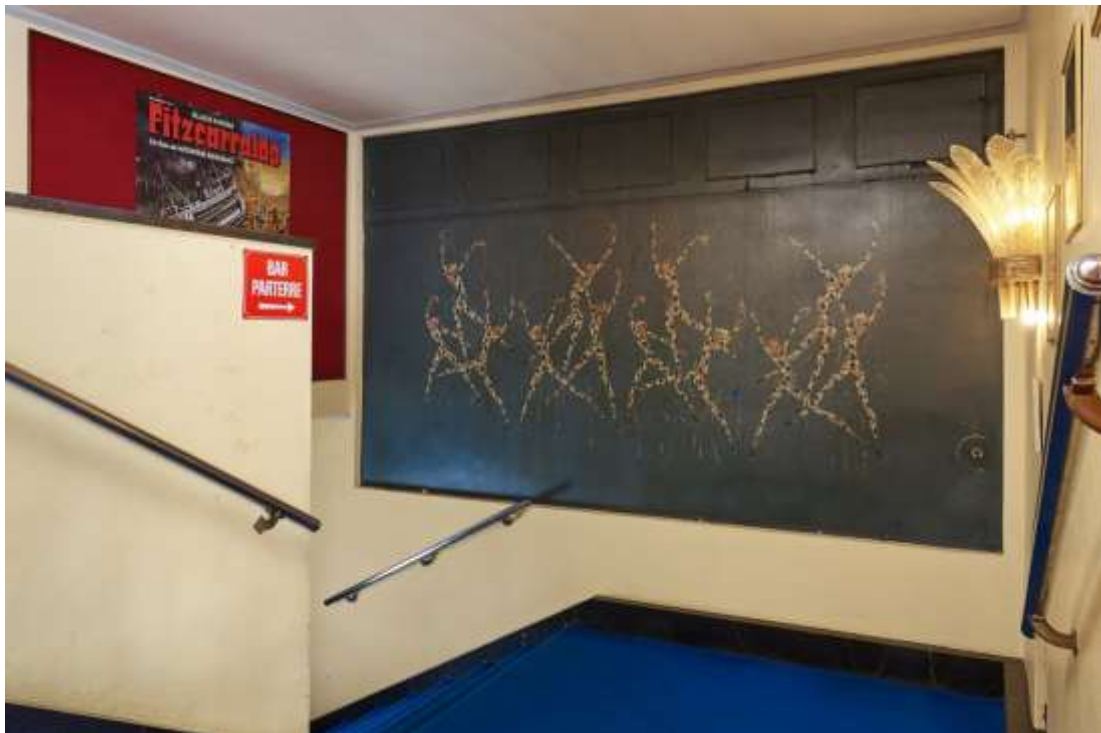


Fig. 45. L'auteur et la date de cet élément décoratif, dans l'escalier ouest, n'ont pas pu être identifiés. Selon Gérard Pauchard, il a été posé avant 1959. Il semble être réalisé sur papier. En outre, la répétition du même motif deux fois et les joints apparents correspondant à la largeur d'un lé laissent penser qu'il peut s'agir d'un papier peint produit en série.

Les transformations de 1959

En 1959, un vaste chantier de redécoration intérieure est mené par l'architecte Gérald Pauchard, conférant au Capitole l'aspect qui est encore le sien aujourd'hui. Formé au Technikum de Bienne, Pauchard, réalise, à travers la société Ciné-Agencement SA, la modernisation de plus d'une centaine de salles de cinéma, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger⁴¹. A Lausanne, il intervient notamment au Bel-Air, au Colisée, à l'Eldorado, au Lido, au Moderne et au Romandie. Il crée également de nouvelles salles à Couvet, à Crans-Montana, à Paris (Le Normandie), à Amsterdam et à Monrovia⁴². En Suisse, le nombre de ses aménagements est tel que l'on peut considérer qu'il a marqué l'esthétique des cinémas de toute une génération (voir liste en annexe). Lancé d'abord uniquement dans le but de rafraîchir les murs, le chantier du Capitole prend une plus grande ampleur et s'étend du 1^{er} juin au 18 septembre 1959⁴³.

Sur le plan technique, l'écran de projection est remplacé par un modèle panoramique (16 m x 7 m), considéré comme le premier du genre en Suisse⁴⁴. En corollaires, la cabine est équipée d'un projecteur 70 mm. L'écran est repoussé dans le fond de la salle et le cadre de scène est élargi, amenant la disparition des caissons ajourés (fig. 71). L'orgue de cinéma est démonté et transformé par Emile Dumas, facteur d'orgue, pour l'église catholique de Montana. Son fils Jean-Marie en a récupéré la grosse caisse, le métallophone, les cloches et le tambour qui ont été déposés au Musée suisse de l'orgue à Roche⁴⁵. La fosse d'orchestre est recouverte d'un plancher. La scène est légèrement abaissée et dotée d'un emmarchement de trois degrés sur toute sa largeur (fig. 49).

Au parterre, les allées centrale et transversales sont supprimées au profit d'allées latérales, laissant encore la place pour quelques rangées de sièges sur les bas-côtés (fig. 47). Au balcon, l'allée centrale est également supprimée, de même que l'accès placé dans le même axe (fig. 48). Les gradins qui se décomposaient en trois niveaux sont réunis dans un plan unique. Déplacée en 1951, la caisse réintègre l'angle nord-ouest.

Sur le plan décoratif, les poteaux de l'entrée sont transformés en colonnes lumineuses (fig. 56). Les garnitures sont habillées de tôle éloxée. Le registre supérieur est revêtu de verres teintés, d'une frise métallique et de cordons lumineux⁴⁶. Une enseigne en tubes fluorescents, formant le nom de Capitole, est apposée à la façade. Il ne demeure de la première façade que le mince relief de la corniche. A l'intérieur, une nouvelle lustrerie est créée spécialement par l'Hoirs de A. Gehr, à Gland, dans les espaces de circulation, et par Kobis et Laurence, à Paris, pour la salle⁴⁷. Les peintures décoratives sont recouvertes par des faux-plafonds.

Dans le foyer, les colonnes sont rhabillées d'une gaine métallique nervurée (fig. 68-70). Le bar est remplacé et chapeauté par un plafond suspendu. Une tablette d'appui crée une continuité entre le bar et les parois latérales, de même que des miroirs apposés aux murs. Les caissons situés au-dessus des vestiaires sont modifiés. Les angles cassés sont supprimés et un berceau amortit le raccord entre le

⁴¹ CORTHÉSY, Bruno, GLAUS, Mathias, *L'ensemble Terreaux-Mauborget, rue des Terreaux 2-12 - rue Mauborget 4-12, Lausanne*, Service des monuments et sites du canton de Vaud, 2013 (non publié).

⁴² Entretien avec Gérald Pauchard, 16.3.2016.

⁴³ AVL, dossiers de mise à l'enquête publique.

⁴⁴ « Le cinéma Capitole est transformé », *Feuille d'avis de Lausanne*, 18.9.1959.

⁴⁵ SCHERRER, *op. cit.* ; René Dassen indique, en 1978, que l'orgue aurait été réinstallé dans une église du Pully, DASEN, René, « Le cinéma Capitole a 50 ans », *24 heures*, 8.12.1978. Dans *L'église Saint-Grat de Montana, op. cit.*, p. 47, il est en revanche mentionné que l'orgue a été déménagé en 1939. Nous ne souscrivons pas à cette information, dans la mesure où l'architecte G. Pauchard nous a affirmé avoir assisté au démontage de l'orgue en 1959 (entretien du 16.3.2014). Jean-Jacques Gramm nous a confirmé par lettre du 16.3.2016 que certains éléments sont effectivement conservés à Roche au Musée suisse de l'orgue.

⁴⁶ Une plaque fixée à l'angle nord-est désigne l'entreprise ABC à Lausanne comme auteur de l'éclairage. L'annonce publicitaire encartée dans la *Feuille d'avis de Lausanne* la mentionne aussi comme fournisseur (« Le cinéma Capitole est transformé » (publicité), *Feuille d'avis de Lausanne*, 18.9.1959).

⁴⁷ « Le cinéma Capitole est transformé » (publicité), *Feuille d'avis de Lausanne*, 18.9.1959 ; entretien avec l'architecte Gérald Pauchard, le 16.3.2014.

plafond et la paroi. Les murs de la salle sont recouverts de tentures et de capitonnages ; au plafond les arêtes des voûtes, auparavant plates, sont rendues plus aiguës et les surfaces sont repeintes (fig. 71-74).

Depuis lors, le Capitole est demeuré quasiment dans l'état de 1959. Les seules modifications d'importance sont, en 1978, le renouvellement du système de sonorisation (remplacement des haut-parleurs derrière l'écran par des appareils de marque Alec Lansing, 14 haut-parleurs d'ambiance placés dans la salle, installation du système Dolby stéréo)⁴⁸. En 1981, les fauteuils et les tapis sont remplacés. En 1985, l'écran est changé et encore agrandi. En 1990, six nouveaux haut-parleurs sont installés derrière l'écran, pour être compatibles avec la lecture du son digital. En 1993, une isolation phonique est aménagée derrière l'écran pour éviter un phénomène d'écho⁴⁹.

La salle est rachetée par la ville de Lausanne à Lucienne Schnegg en 2010. Des travaux sont effectués dans la cabine de projection l'année suivante : démontage des trois projecteurs 35 et 70 mm, installation de deux nouveaux projecteurs 35 mm et d'un projecteur numérique assisté d'un serveur informatique, agrandissement des lucarnes de projection et rafraîchissement des peintures ainsi que des linoleums⁵⁰.

Le rafraîchissement de 1959 correspond à un renouvellement général du parc cinématographique qui doit lutter alors contre l'essor de la télévision. Le style décoratif se teinte d'américanisme (enseigne en néon) et de Louis XV modernisé, très en vogue à cette époque dans la décoration intérieure (luminaires et capitonnages). On profite aussi de l'occasion pour adapter l'acoustique aux nouvelles technologies par des tentures réduisant les phénomènes de réverbération.

⁴⁸ SCHITTLER, Sandra, *Création d'un café au cinéma Capitole Lausanne. Analytique*, Lausanne : EPFL, Département d'architecture, 1994 (non publié).

⁴⁹ Pour plus de détails sur les travaux réalisés par Lucienne Schnegg, il serait peut-être possible d'obtenir des informations auprès de son comptable, Gérald Heinzmann, ch. des Roches 16 à Pully.

⁵⁰ *Perspectives Capitole. Projet de rénovation et transformation du cinéma Capitole à Lausanne. Etude de faisabilité*, Tekhne SA et La Boîte Visuel Art, 2012 (non publié).



Fig. 46. Ciné 7 à Saint-Gall, Willy Schuchter architecte, 1952 (*Bauen + Wohnen*, 1952, n° 6, pp. 319-321). Bien que d'aspect plus avant-gardiste, cette salle de Saint-Gall présente des éléments communs avec le Capitole, tels que la trame et l'éclairage de la façade sur rue, ainsi que les tentures dans la salle, exploitées de façon graphique.

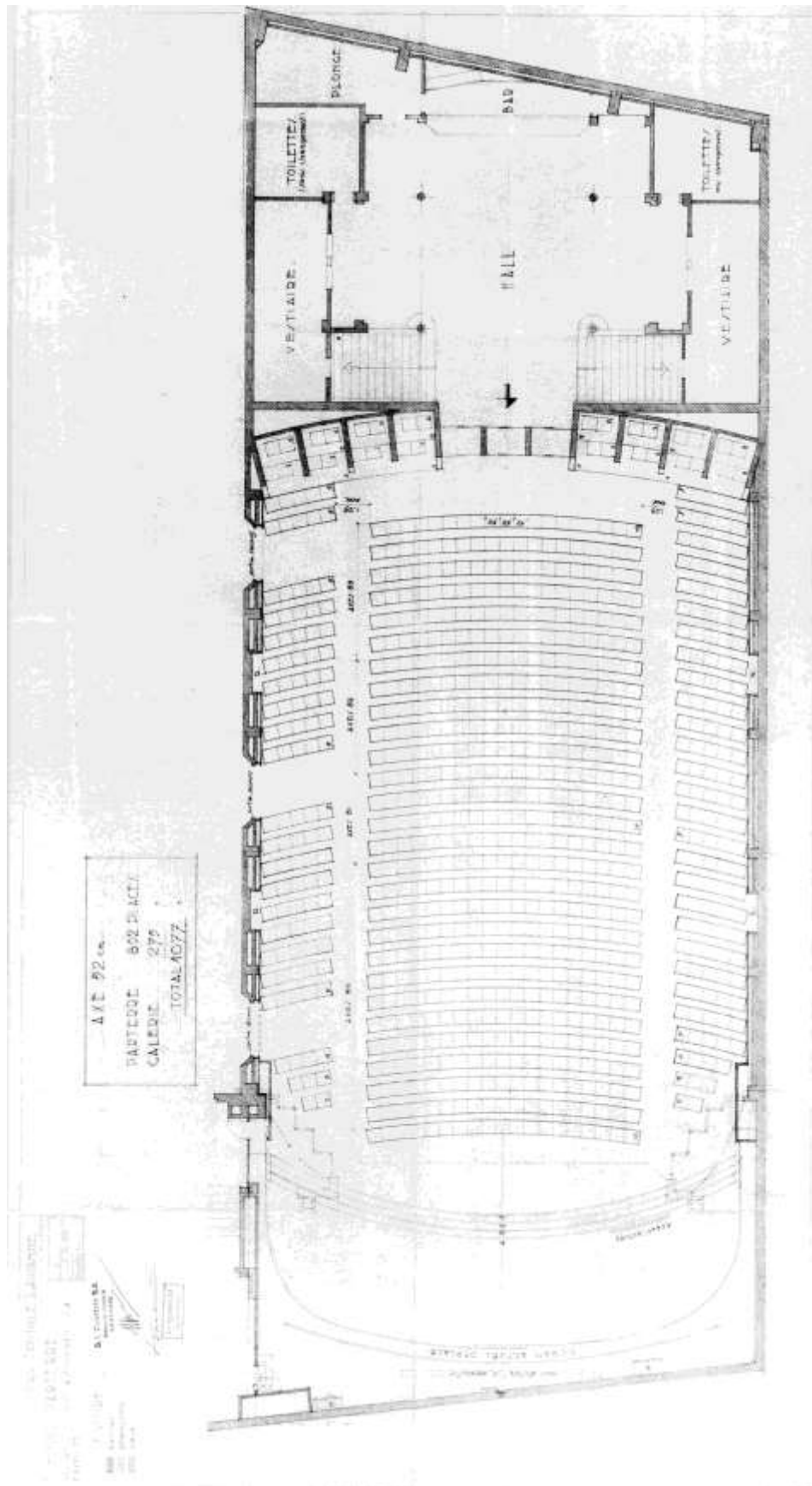


Fig. 47. Plan du parterre, Gérald Pauchard architecte, 3.4.1959 (AVL).

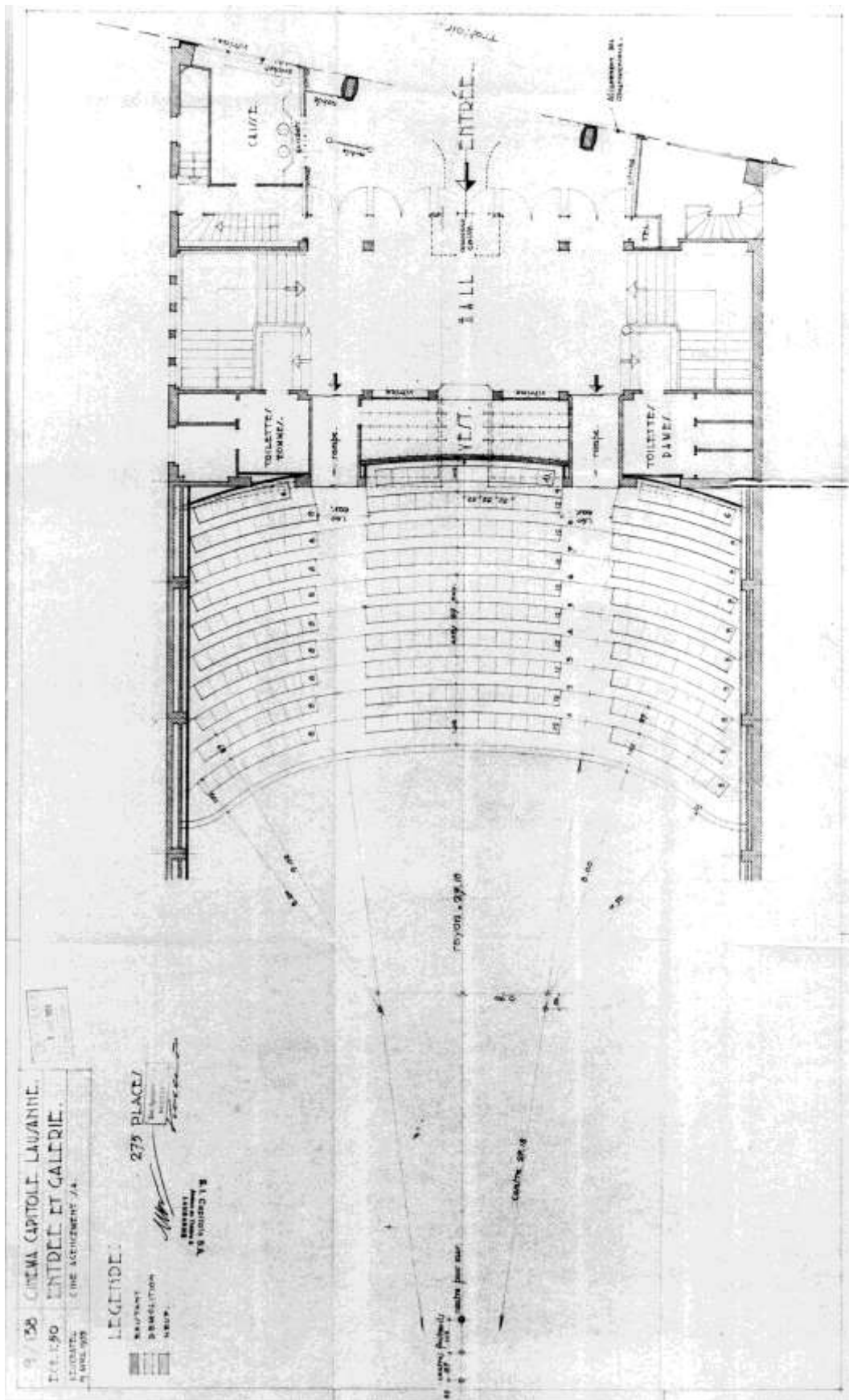


Fig. 48. Plan du niveau de l'entrée, Gérald Pauchard architecte, 9.4.1959 (AVL).

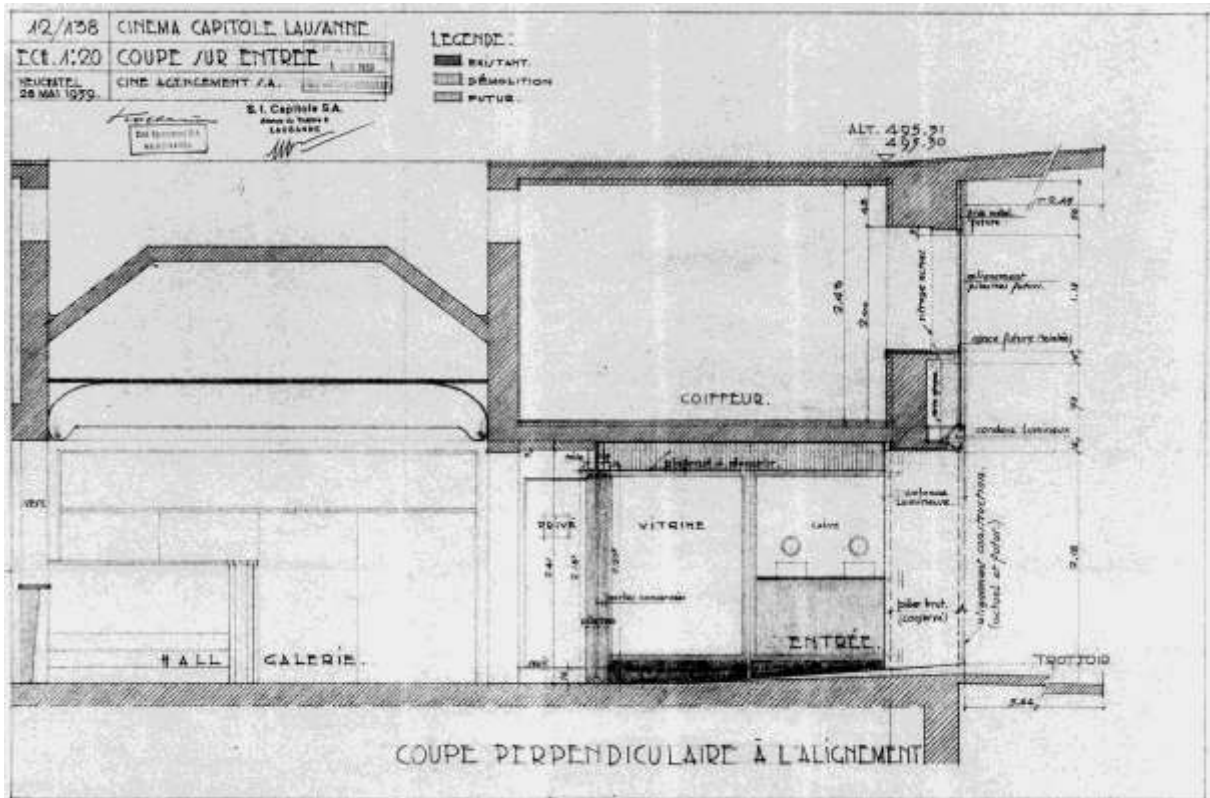


Fig. 50. Coupe sur l'entrée, Gérald Pauchard architecte, 28.5.1959 (AVL).



Fig. 51. Elévation de l'entrée, Gérald Pauchard architecte, 14.4.1959 (AVL).

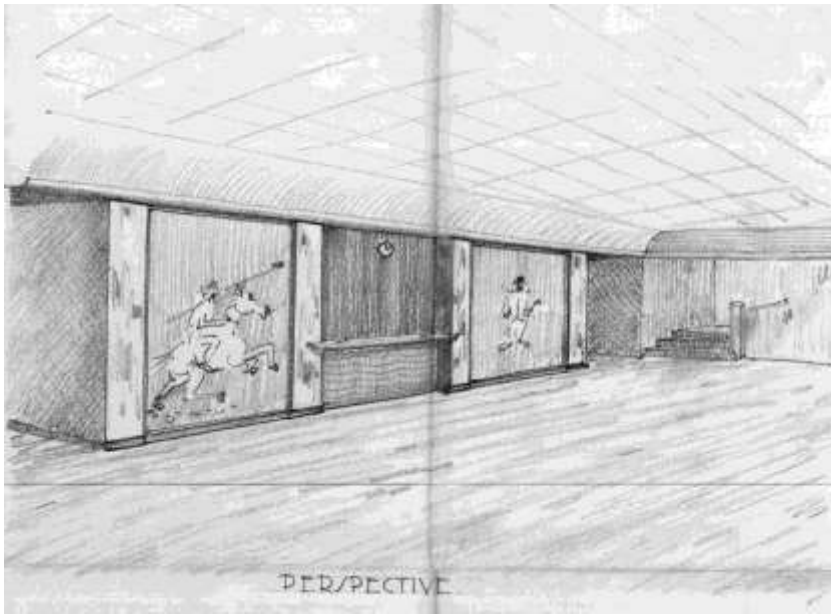


Fig. 52. Perspective du hall d'entrée, Gérald Pauchard architecte, 18.7.1959 (Archives Gérald Pauchard).



Fig. 54. Perspective de la salle, Gérald Pauchard architecte, s.d. (Archives Gérald Pauchard).

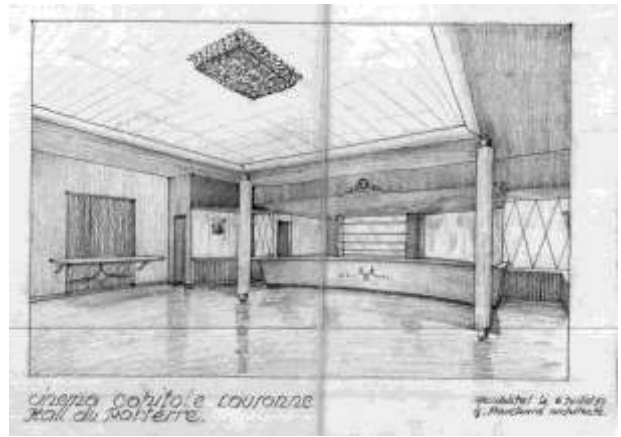


Fig. 53. Perspective du foyer, Gérald Pauchard architecte, 6.7.1959 (Archives Gérald Pauchard).

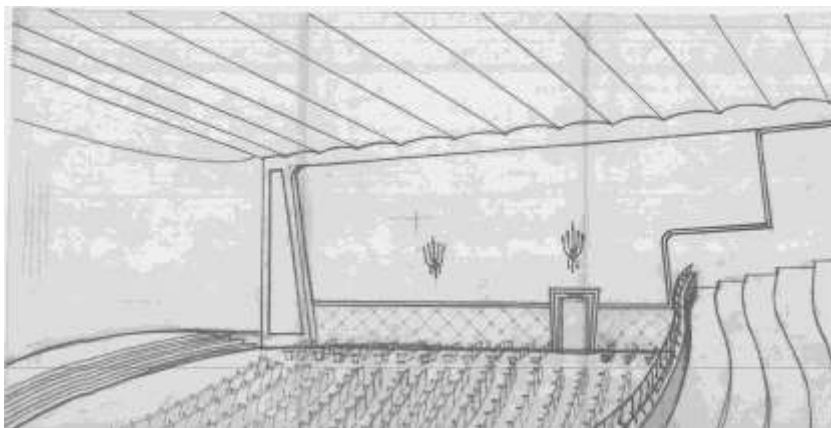


Fig. 55. Perspective de la salle, Gérald Pauchard architecte, 6.7.1959 (Archives Gérald Pauchard).



Fig. 56. Façade nord, sur l'avenue du Théâtre.



Fig. 57. Porche d'entrée.



Fig. 58. Motif de grecques sur les cadres de porte (photo B. Corthésy, 2016).

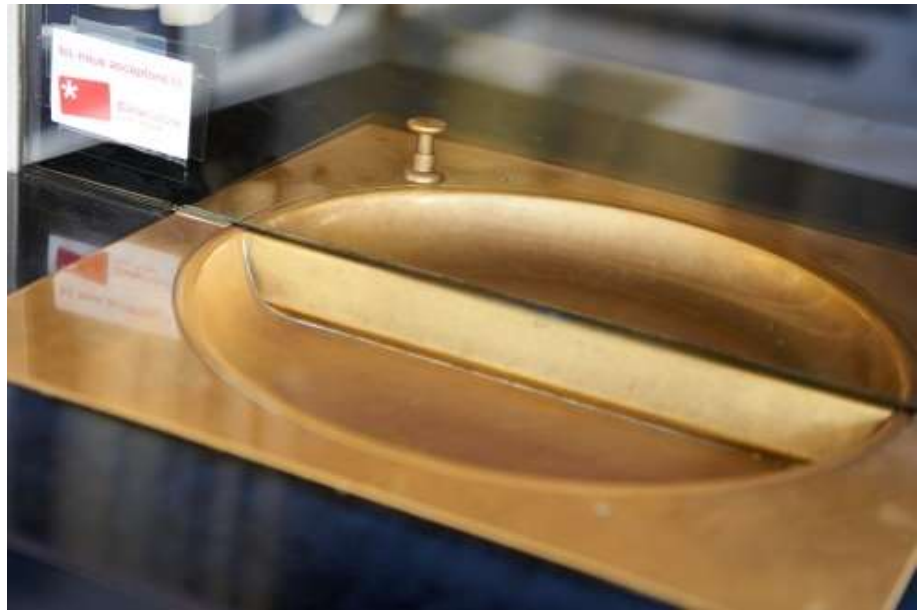


Fig. 59. Caisse, échangeur de monnaie.



Fig. 60. Façade ouest, porte de secours.



Fig. 61. Façade ouest.



Fig. 62. Le hall au rez-de-chaussée.



Fig. 63. Ancienne cabine téléphonique dans le hall. Les modèles identiques de verre biseauté et de poignée se retrouvent en plusieurs endroits.



Fig. 64. Le hall, mur sud.



Fig. 65. Le foyer.



Fig. 66. Le bar du foyer.



Fig. 67. L'escalier ouest.



Fig. 68. Vitrine dans l'escalier ouest.



Fig. 69. Main courante.



Fig. 70. L'horloge au-dessus du bar du foyer.



Fig. 71. La salle de projection.



Fig. 72. Le balcon.



Fig. 73. Le garde-corps du balcon.



Fig. 74. Applique au parterre.



Fig. 75. Sanitaires, rez-de-chaussée est.





Fig. 76. Vestiaire, foyer est.



Fig. 77. Escalier de service, au niveau du foyer.



Fig. 78. Escalier de service, au niveau de l'étage.



Fig. 79. Tableau électrique au niveau du hall.



Fig. 80. 1^{er} étage, bureau de la direction.



Fig. 81. 1^{er} étage, lettrage de l'enseigne lumineuse, modernisé sous forme magnétique.



Fig. 82. 1^{er} étage, cabine de montage des films.



Fig. 83. Cabine de montage des films, instructions pour les soins à donner en cas d'accidents causés par l'électricité.



Fig. 84. Sous-sol, prise d'air sur la façade sud.



Fig. 85. Sous-sol, humidification de l'air par vapeur d'eau.



Fig. 86. Sous-sol, machinerie de ventilation.



Fig. 87. Commandes pour les différents circuits de chauffage.



Fig. 88. Sous-sol, commande des machines.



Fig. 89. Sous-sol, rangement mural des outils.



Fig. 90. Annexe, façade nord (photo B. Corthésy, 2016).



Fig. 91. Annexe, rez-de-chaussée.



Fig. 92. Annexe, rez-de-chaussée. A remarquer les lettrages.



Fig. 93. Annexe, 1^{er} étage, crochet et peintures murales.



Fig. 94. Annexe, interrupteur électrique.



Fig. 95. Annexe, 1^{er} étage.

Conclusion

Après la première phase de construction de salles de cinéma à Lausanne, concentrée dans les années 1910, l'ouverture du cinéma Capitole inaugure une deuxième période, qui se caractérise par la présence de salles plus spacieuses et plus confortables⁵¹. Dans le même élan, s'ouvrent très rapidement le Bel-Air Métropole et le Rex (George V, Galeries du cinéma). Correspondant à une sorte d'Age d'or du cinéma, cet essor du spectacle cinématographique marque le passage d'un loisir un peu « canaille » à une activité avouable et respectable. On assiste en quelque sorte à une forme d'« embourgeoisement » du cinéma. L'adresse du Capitole, à l'avenue du Théâtre, est en soi une déclaration d'intention. Le service proposé en est à la mesure et les exploitants ne manquent pas d'en faire la promotion : larges espaces de circulation, mise à disposition d'un vestiaire, personnel comparable à celui d'un grand hôtel, décoration artistique et jeux de lumière, vaste salle aux fauteuils confortables et numérotés, atmosphère ventilée ou chauffée selon les besoins.

Les travaux de rénovation et de transformation en 1951 et 1959 répondent certainement à une troisième phase dans l'histoire du parc cinématographique lausannois. En effet, de l'immédiat après-guerre au début des années 1960, la ville se dote de huit nouvelles salles⁵². Le Capitole doit faire face à cette nouvelle concurrence, ainsi qu'à la télévision émergente. Il renouvelle à cette occasion son équipement (écran panoramique, projecteur 70 mm) et remet sa décoration au goût du jour. Cependant, à l'exception de l'entrée élargie et légèrement déplacée, son architecture (volumétrie, circulation et distribution intérieures) n'a pas été fortement modifiée.

Depuis lors, sur les vingt-et-une salles que Lausanne a connues, il n'en reste que quatre qui soient demeurées des cinémas⁵³. Les autres ont trouvé une nouvelle affectation ou ont été simplement démolies. Parmi les salles restantes, seul le Capitole a gardé son aspect de 1959, dans un état de conservation remarquable. Il y a donc tout lieu de préserver ce bâtiment avec la plus grande rigueur, d'autant plus, que sur le plan national, elle constitue également un témoin exceptionnel, représentant, notamment, la plus grande salle encore en activité de Suisse. Pour ces différentes raisons, et aussi du fait de la personnalité de sa dernière exploitante, Lucienne Schnegg, le Capitole a donné lieu à plusieurs films documentaires et à un nombre incalculable de reportages journalistiques.

Enfin, il faut rappeler que la conservation du patrimoine architectural ne s'arrête pas aux apparences et qu'il est admis par la doctrine internationalement en vigueur que tous les éléments constitutifs de l'intérêt patrimonial d'un objet historique doivent être pris en compte. Cette dimension est d'autant plus à prendre en considération dans le cas d'une salle de cinéma, qui, outre son aspect architectural et décoratif, est aussi un dispositif technique. Par conséquent, afin d'accomplir un véritable exercice de conservation, il est indispensable d'étendre la notion de sauvegarde à l'ensemble de la construction, y compris aux parties inaccessibles au public et aux équipements.

⁵¹ Pour les années 1910 : Modern Cinéma (Lux Théâtre, Palace, Cinéac), rue St-François 21-22, 1907 ; Lumen (ABC), ruelle du Grand-Pont 7, Edmond Quillet, arch., 1911 ; Royal-Biograph, pl. Centrale, 1911 ; Apollo (Bourg), rue de Bourg 51, Brugger et Trivelli, arch., 1913 ; Moderne, av. Fraisse 2, Louis Hessenmueller et Charles Hoguer, arch., 1921.

⁵² Cinéac, rue du Grand-Chêne 2, 1946 ; Palace, rue du Grand-Chêne 5, 1947 ; Atlantic, rue St-Pierre 3, Maurice Bovey, arch., 1948 ; Montchoisi (Le Studio), av. de Montchoisi, 1950 ; Lido, rue de Bourg 17, 1956 ; Athénée, rue Caroline 11, Charles Thévenaz arch., 1957 ; Richemont, rue du Petit-Chêne 18, 1959 ; Bellevaux, rte Aloys-Fauquez 4, 1959 ; Eldorado, pl. Chauderon 5, Rémy Ramelet arch., 1961 ; Romandie, pl. de la Riponne 10, F. Brugger et B. Quillet arch., 1965.

⁵³ Moderne, Capitole, Rex et Bellevaux.

Recommandations

A l'exception des fauteuils et de quelques éléments techniques, le cinéma Capitole n'a subi quasiment aucune modification depuis sa rénovation de 1959. Il représente donc un témoignage exceptionnel d'une esthétique spécifique à un moment donné. La dimension historique du bâtiment a été préservée dans son ensemble et doit être considérée en tant que tel. A ce titre, il y a donc lieu d'en conserver tous les éléments possibles, jusqu'au moindre détail, comme par exemple les sanitaires. La préservation complète de tous les éléments historiques permettra au public de réaliser une expérience unique, qui pourrait s'assimiler à une sorte de voyage dans le temps. Au-delà de l'intérêt régional, voir national de cette salle, il est à prévoir que les nombreuses personnalités internationales, susceptibles d'être invitées par la Cinémathèque suisse à se produire sur la scène du Capitole, soient particulièrement sensibles à cet environnement et qu'elles participent par après à la renommée d'un lieu aussi extraordinaire. Il serait en outre contradictoire que la Cinémathèque suisse, qui a pour vocation la conservation d'objets patrimoniaux, n'applique par la même politique rigoureuse de sauvegarde aux lieux qu'elle occupe, quand bien même l'architecture et les arts appliqués ne font pas partie des domaines prioritaires de son action.

Nous présentons ci-dessous sous forme de liste tous les éléments qu'il nous semble important de conserver.

Extérieur

Façade nord :

- le dallage du sol
- l'habillage en verre dépoli des colonnes
- les vitrines
- les garnitures en métal éloxé avec leur décor gravé
- les verres colorés
- l'enseigne néon « Capitole »
- la frise métallique sous la marquise
- les cordons lumineux
- le comptoir de caisse, avec sa tablette, les échangeurs de monnaie et ses verres dotés d'hygiaphones
- la barrière de séparation devant la caisse
- la machine distributrice de billets, marque Birecca (déposée actuellement dans le bâtiment des loges)
- les portes en verre avec leur encadrement et leur poignée en métal éloxé

Façade ouest :

- le bandeau de la base
- les pilastres
- les encadrements de portes et de fenêtres
- les marquises au-dessus des portes de secours
- les portes en bois des portes de secours
- les moulures de la corniche
- le crépi des murs

Façade du bâtiment des loges :

- la composition de la façade avec ses bandeaux de fenêtres
- le bandeau de la base
- les encadrements des portes et fenêtres
- la porte en bois

- les moulures de la corniche
- le crépi des murs

Façade sud :

- les motifs de panneau dessinés par le crépi

Intérieur

Le hall d'entrée :

- la peinture des murs (vermicelles bleues sur fond jaune)
- les garde-corps en maçonnerie
- les mains-courantes
- les miroirs aux murs
- les moulures du plafond
- toute la lustrerie
- l'éclairage indirect caché par les moulures
- les lettrages au-dessus des accès
- la pendule murale
- les poignées de portes (accès à la cabine de projection et cabine téléphonique)
- les verres biseautés (accès à la cabine de projection et cabine téléphonique)
- la sonnette (dans l'angle nord-ouest)

- peintures de Jean-Jacques au plafond, à restaurer ou à restituer

Au vu de l'importance de Mennet dans la production régionale et du nombre de ses œuvres monumentales qui ont disparu, il serait hautement souhaitable que les peintures qu'il a exécutées pour le Capitole soient restaurées. Si leur état de détérioration se révélait trop avancé pour que cela soit possible, il serait envisageable d'en apposer une reproduction photographique au plafond du hall d'entrée, tout en signifiant qu'il s'agit d'une restitution, sans volonté de tromper les spectateurs. Pour ce faire, il existe une photographie d'assez bonne qualité et de grand format (environ 40 x 10 cm) dans les archives Jean-Jacques Mennet, ainsi que des dessins préparatoires. Les vestiges du Capitole aideraient à une mise en couleur rappelant l'original.

En 1959, le vestiaire créé dans l'axe central était doté d'un garde-corps en fer forgé (fig. 96). Ce garde-corps est actuellement déposé sous la scène (fig. 97). Il serait souhaitable qu'il soit remis en place.



Fig. 96. Le garde-corps du vestiaire, hall au rez-de-chaussée (Archives du Capitole, détail).



Fig. 97. Le garde-corps du vestiaire déposé sous la scène.

Vestiaires :

- les porte-habits

Les sanitaires du 1^{er} étage :

- les carrelages au sol
- les carrelages aux murs
- les miroirs biseautés
- les lavabos
- la tuyauterie et plomberie des lavabos
- les porte-savons
- les radiateurs
- les protège-radiateurs
- les porte-habits
- les porte-papier
- les grilles de ventilation
- la menuiserie et l'huissierie des portes

Les pièces manquantes ou récentes devraient être remplacées par des éléments s'intégrant de façon plus discrète dans le style général (robinets, cuvette de WC, etc.). Ces éléments pourraient éventuellement être récupérés dans le bâtiment des loges.

Foyer au sous-sol :

- la peinture des murs (vermicelles bleues sur fond jaune)
 - les mains-courantes
 - l'habillage des colonnes
 - les vitrines (dans les cages d'escalier et à proximité des vestiaires)
 - les miroirs
 - les tablettes d'appui
 - les moulures
 - toute la lustrerie
 - l'éclairage indirect
 - le comptoir du bar et son capitonnage
 - le présentoir derrière le bar
 - l'horloge murale
 - les tables hautes, fixes et mobiles (les tables fixes étaient présentes en 1928, les tables mobiles déjà avant 1959).
- peintures au plafond à restaurer ou à restituer (voir ci-dessous la partie concernant le hall d'entrée)

Les sanitaires du sous-sol :

- les carrelages au sol
- les carrelages aux murs
- les miroirs biseautés
- les lavabos
- la tuyauterie et plomberie des lavabos
- les porte-savons
- les radiateurs
- les protège-radiateurs
- les porte-habits
- les porte-papier
- les grilles de ventilation
- la menuiserie et l'huissierie des portes

Les pièces manquantes ou récentes devraient être remplacées par des éléments s'intégrant de façon plus discrète dans le style général (robinets, cuvette de WC, etc.). Ces éléments pourraient éventuellement être récupérés dans le bâtiment des loges.

Les vestiaires du sous-sol :

- les porte-habits
- les cendriers sur pied
- les barrières mobiles

La salle :

- les tentures et le capitonnage des murs
- toute la lustrerie (y compris celle intégrée dans le capiton)
- le cloisonnage des loges
- le garde-corps du balcon
- la scène et son emmarchement
- le système de fermeture de l'écran
- le plafond à berceaux

Le 1^{er} étage :

- le système de lettrage dans le bureau du projectionniste
- le meuble porte-bobines dans le local de préparation des films
- le panneau d'instruction de sauvetage dans le local du transformateur électrique
- le garde-corps dans le bureau de la direction (donnant sur l'avenue du Théâtre)
- le meuble à tiroir dans le bureau de la direction
- le coffre-fort dans le bureau de la direction

Le bâtiment des loges :

- les carrelages aux sols
- l'escalier et son garde-corps
- les portes et leurs huisseries
- les menuiseries et les verres de fenêtres
- tous les lettrages
- les protège-radiateurs
- les patères
- un meuble porte-clés
- les murs peints à la façon de papiers-peints (en entier ou sous forme de témoin)
- les arrêts de porte



Fig. 98. Casquette du personnel.



Fig. 99. Distributeur de billets d'entrée.



Fig. 100. Distributeur de tickets de vestiaire.

Equipements techniques

A l'exception du matériel de projection, il semble qu'une grande partie des équipements techniques de 1929 a été conservée (production autonome d'électricité sous l'escalier de secours extérieur, compresseur central des frigidaires et chambre froide, tubes électriques au rez-de-chaussée du bâtiment des loges, système de ventilation et de chauffage). Le fait d'avoir été conservé dans leur ensemble est déjà remarquable. Sur le plan de l'histoire des techniques, il serait souhaitable que l'intérêt historique de ces vestiges fasse l'objet d'une expertise. D'un point de vue esthétique, ces objets sont déjà impressionnants soit par leur taille soit par leur répétition en série.

Concernant le chauffage et la ventilation, il faut souligner qu'il s'agit d'une marque de confort étroitement liée à l'histoire architecturale des cinémas. Elle est en effet très souvent mise en avant comme élément publicitaire par les exploitants de salles⁵⁴. Le Capitole ne manque pas à cette tradition, notamment dans le bulletin qu'il édite à ses débuts⁵⁵. En 1913, le cinéma Orient à Zurich est la première salle de Suisse à être équipée d'une ventilation constitué d'une pulsation et d'une extraction mécaniques. La première installation de refroidissement entièrement automatique n'est mise en fonctionnement qu'en 1932 au cinéma Roxy, à Zurich. Il s'agit du procédé breveté par l'américain Willis Carrier, réputé être l'inventeur du climatiseur moderne.

D'après un schéma publié dans le *Neue Zürcher Zeitung*, l'air est pulsé à travers une douche de vapeur d'eau (fig. 101). Le procédé ressemble donc fortement à celui utilisé au Capitole. La différence tient à l'automatisation totale du dispositif, ce qui ne semble pas avoir été le cas à Lausanne, et au caractère plus compact de la machinerie. Cependant, il apparaît que l'installation de Lausanne précède de 4 ans celle de Zurich, ce qui lui confère un caractère d'innovation.

En tout état de cause, la conservation de cet aspect du bâtiment appelle réflexion. A nos yeux, il devrait être préservé en l'état, une fois nettoyé et dépourvu de tout risque de pollution (les accumulateurs notamment peuvent contenir des liquides dangereux). Qu'il soit accompagné d'un encadrement muséographique ou non, il nous semble en effet présenter un grand intérêt pour le public. Dans la mesure du possible, il serait souhaitable que les aménagements futurs l'épargnent. Renoncer à la démonter et à l'évacuer pourrait même être source d'économies.

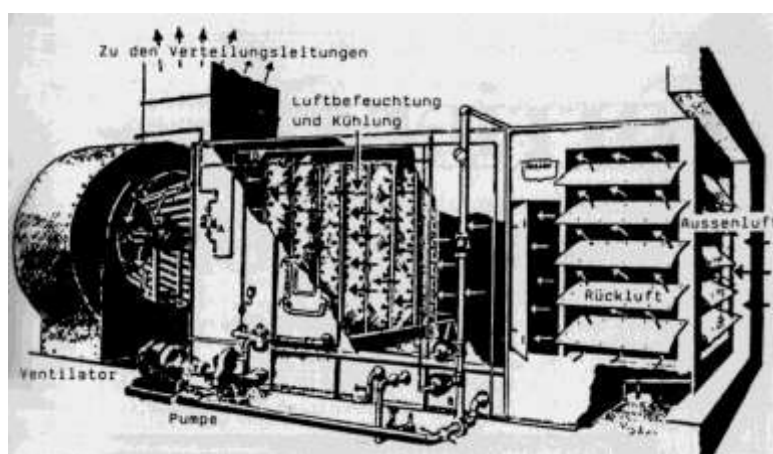


Fig. 101. Schéma constructif du système de climatisation installé dans le cinéma Roxy à Zurich en 1932, modèle Carrier (*Neue Zürcher Zeitung*, juillet 1934 ; publié par BIGNENS, *op. cit.*, p. 83).

⁵⁴ BIGNENS, Christoph, *Kinos Architektur als Marketing. Kino als massenkulturelle Institution Themen der Kinoarchitektur Zürcher Kinos 1900-1963*, Zurich : Verlag Hans Rohr, 1988, pp. 81-84.

⁵⁵ *Bulletin du Capitole*, 29.12.1928-2.5.1929, bimensuel de 8 p.

Annexes : liste des plans déposés aux Acm-EPFL

CINEMA CAPITOLE

Menuiserie

6

43	8.28	1/20	menuiserie extérieure
70	8.28	"	aménagement des caisses, commande des fers d'angles
74	8.28	"	détail portes et vitrines
80	25.10.28	"	menuiserie des toilettes de l'étage et parterre
95	13.10.28	1/20-1	parois fond de l'orchestre
97	14.11.28	1/10	coupe sur le de la galerie
99	19.12.28	1/20	porte fenêtre des vestibules du parterre
101	18. 1.29	1/10	détail de la devanture

tirages

70	11.10.28	1/20	aménagement des caisses et commande des fers d'angles
78	31.10.28	1/10	aménagement des loges, face et coupe détails 1/1
80	25.10.28	1/20	appui, plinthes et baguettes toilette étage du parterre
84	31.10.28	1/10	aménagement des loges, face-coupe, détail appui, plinthes et baguettes
98	11.28	1/20	écran mobile dans salle de vision
98	12.12.28		compas pr support de la rampe avant scène

CINEMA CAPITOLE

Maçonnerie

3.-

18	28.6.28	1/50	façade ouest, façade entrée musiciens
21	28.6.28	"	* coupe longitudinale sur l'axe
22	2.7.28	"	s-sol côté podium
23	6.28	"	face ouest, escalier, coupe loges artistes, prise d'air
24	24.6.28	"	plan entresol sur l'entrée
25	24.6.28	"	coupe transversale E.F.
26	2.7.28	"	plan s-sol, côté podium au niveau de l'orchestre
27	7.28	"	coupe transv. sur promenoirs
31	10.7.28	1/20-1	commande grand escalier du public côté est
38	2.8.28	1/50	plan fouilles côté entrée
40	17.8.28	"	" de la marquise
42	14.8.28	"	" vestibule et promenoir, entresol inférieur
56	14.8.28	1/20	avant-toit sur porte de sortie
57	14.9.28	1/50	coupe transversale E.F. sur la galerie
58	9.28	1/50-20	local pr le transformateur électrique
60	25.9.28	1/50-20	plan et coupe locaux sous escalier du public
63	28.9.28	1/10-50	détail corniche pr sortie d'air au-dessus de la galerie
71bis	10.28	1/50	Elévation promenoir inférieur contre entrée de la salle
75	26.10.28	1/20	toilettes étage de la galerie
76	24.10.28	"	plan cabine opérateur et coupe
77	24.10.28	"	encadrement de la scène en staf ajouré
79	25.10.28	"	escalier de service
81	26.10.28	1/20-1	marbrerie caisses et vestiaires
89	7.11.28	1/20	vitrine et poste incendie sur le gd escalier du public
90	6.11.28	1/50	plan sous-scène
		1/20	coupe transvers. et longitudinales promenoir inf.

tirages

20	5.7.28	1/50	plan entrée et galerie
28	10.7.28	1/20	commande escaliers côté podium
51	15.9.28	1/1	détail corniche de la salle
64	29.9.28	1/1	" " pour la sortie d'air
65	1.10.28	"	disposition des sorties d'air de la galerie
66		1/10	idem
73		1/1-20	corniche promenoir supérieur
83	29.10.28	1/1	moulure du plafond promenoir inférieur
		1/20	plan de la scène avec décor

CINEMA CAPITOLE

projets calques et tirages 0.

1	9.26	1/500	plan de situation
2.	1.28	1/50	" parterre
3	1.28	"	" entrée et galerie
4	1.28	"	coupe longitudinale
5	1.28	"	2e étage, entresol, sous-sol, plans
6	1/28	"	façades sur passage et av. Théâtre, coupe transvers.
7	12.25	1/100	coupe longitudinale
8	-	-	plan de l'entrée, des vestiaires, promenoir, wc.
	11.26	1/100	plan entresol
	11.26	"	" parterre
	11.26	"	coupe longitudinalesur l'axe

CINEMA CAPITOLE

4

		Béton armé	<u>tirages</u>
2368	14.6.28	1/50	ferme latérale
2368-1	28.6.28	"	mur de soutènement sous l'escalier
2368-2	15.6.28	1/50-20	dalles caniveaux
2368-3	23.6.28	" -25	détail des armatures
2368-3	23.6.28	"	-----
2368-4	31.6.28	1/50	fondations sous promenoir
2368-5	1.7.28	1/50-20	plancher " "
2368-6	3.8.28	" "	plancher de la scène, entrée et parterre
2368-7	3.8.28	1/20	soutènement et couverture
2368-8	6.8.28	1/1	profil grandeur du plancher de la scène
2368-9	6.8.28	1/50-20	plancher sur entrée des musiciens
2368-10	27.8.28	" "	idem
2368-11	14.9.28	1/20	entretoise entre béquilles des cadres de la salle
2368-13	27.8.28	1/50-20	plancher entresol inférieur
2368-14	1.9.28	1/20	grand escalier du public
2368-15	7.9.28	1/50-20	plancher de l'entrée
2368-16	15.9.28	" "	" sur l'entrée, couverture sur promenoir
2368-17	13.9.28	" "	couverture sur locaux musiciens
2368-18	18.9.28	" "	" " entrée
2368-19	15.9.28	1/1	détail de la corniche de la salle et entretoises
2368-19	18.9.28	1/50	couverture sur podium
2368-21	31.10.28	1/50-20	escalier du public sur locaux, côté ouest
	2.6.28	" "	plancher de la scène, entrée des musiciens
	29.7.28	" "	idem
2368 ^F -1	23.6.28	1/10-20-50	salle spectacle, cadres et dalle
" 2	29.6.28	1/20	" " fondation galerie
" 3	5.7.28	1/20-100	" " " cadres armatures
" 4	8.7.28	1/1e20	galerie armature des béquilles I
" 5	14.7.28	1/20	" béquilles II, III, IV et V armatures
" 6	6.8.28	1/20-100	cadre de la scène
" 7	15. 8.28	1/20	galerie entretoisement des pignons
" 8	21. 8.28	1/20-50	" plan de coffrage
" ^F 3	31.8.28	1/20	galerie contreventements transversaux
" ^F 10	1.9.28	"	" fermes 1
" ^F 11	2.9.28	"	" " 2 et 3
" ^F 12	2.9.28	"	" " 4
" ^F 13	3.9.28	1/50-10-20	" dalles et parapets
" ^F 14	4.9.28	"	" fermes 5

2

Interventions de Gérald Pauchard dans des cinémas ou salles de spectacle : aménagements ou construction (liste établie par lui-même, 11.4.2016)

1. Apollo, Neuchâtel
2. Apollo et Palace, Bienne
3. Bellinzone
4. Rex, Lucerne
5. Eden, Chaux-de-Fonds
6. Colisée, Couvet : construction et aménagement
7. Monrovia, Liberia : projet complet de salle sur dossier, prêt pour exécution
8. Capitole, Brig
9. Moderne, Lausanne
10. Cinéma de Bévillard
11. Le Bourg, La Tour-de-Peilz
12. Cinébrief, Genève
13. Studio, Neuchâtel
14. Rex, Montreux
15. Palace, Lucerne
16. Odéon, Morges
17. Beiggler, Konelfingen
18. Biedermann, Schaan
19. Odéon, Altstätten
20. Cinéma de Bülach
21. Lux, Sion
22. Palace, Granges
23. Corso, La Chaux-de Fonds
24. Hatt, Les Brenets
25. Kursaal, Lugano
26. Eldorado, Lausanne
27. Terminus, Porrentruy
28. Apollo, Thoune
29. Cinéma de Cossonay
30. Cinéma de Crans : agencement total
31. Rex, Zurich
32. Cinéma de Bière
33. Cinéma de Renens
34. Elite, Soleure
35. Brunner, Meilen
36. Moderne, Leysin
37. City, Berne
38. Trachsen, Berne
39. Colisée, Lausanne
40. Morandini et Rialto, Locarno
41. Nels, Vaduz
42. Kursaal, Arosa
43. Oratorio, Lugano
44. City, Genève
45. Central, Genève
46. Casino, Aigle
47. Roxy, St-Maurice
48. Elysée, Genève
49. Capitole, Oensingen
50. Paris, Zurich
51. Piazza, La Chaux-de Fonds
52. Lido, Lausanne
53. Cinéma de Flims
54. Colombia, Biasca
55. Romandie, Lausanne
56. Romantica, Lugano
57. Central, Morges
58. Studio 10, Genève
59. Cinéma de Vouvry : gros travaux de décoration et d'agencement
60. Cosmos, Meyrin
61. Bio, Neuchâtel : gros travaux de construction et d'agencement
62. Gampel, Brig
63. Rex, Lugano
64. Forum, Bellinzone
65. Carrefour, Beyrouth : projet et plans
66. Hermitage, Paris
67. Kursaal, Lugano
68. Empire, Genève
69. Ritz et Brogline, Strasbourg
70. Rex, Nyon
71. Helder, Paris
72. Normandie, Paris
73. Molard, Genève
74. Co-Ge-Ma, Milan
75. Cinéma de Peseux : construction totale et agencements
76. Marotte, Paris
77. Salle des Variétés, Nice
78. City, Amsterdam : gros travaux de construction et aménagements
79. Arlequin, Brissago
80. Zum Halten Schnabel – Odéon, Bâle
81. Lux, Bulle : gros travaux
82. Radium, Zurich
83. Palais des festivals, Cannes : implantation des fauteuils
84. Nantes : projet de transformation et réalisation
85. Duchère, Lyon
86. Cinéma de Saint-Aignan
87. Théâtre de Carouge
88. Casino d'Yverdon
89. Colisée, Lausanne
90. City-Club, Berne : gros travaux

Plus de 50 autres salles non répertoriées.

Abréviations

ACV : Archives cantonales vaudoises

Acm-EPFL : Archives de la construction moderne, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

AVL : Archives de la Ville de Lausanne

MHL : Musée historique de Lausanne

Bibliographie

Sources

Archives cantonales vaudoises

- Dossier ATS Jean-Jacques Mennet

Archives de la Ville de Lausanne (AVL)

- Dossier de mise à l'enquête publique, 1928

- Dossier de mise à l'enquête publique, 1950

- Dossier de mise à l'enquête publique, 1959

- Fonds Corps de police, 1900/1320, C1, n° 914 Cinéma : Capitole

Archives du Capitole

- plans, 1928 (non localisé)

- plans, 1951 (non localisé)

- plans, 1959 (non localisé)

- 2 classeurs de photographies et de coupures de presse (don de Lucienne Schnegg à André Chevailler, Lausanne)

- liste des films projetés du 5.8.1949 au 31.12.2008 (don de Lucienne Schnegg à Suzanne Déglon et Raymond Scholer, Lausanne)

Cinémathèque suisse

- *Bulletin du Capitole*, 29.12.1928-2.5.1929, bimensuel de 8 p.

- *La construction du plus beau cinéma de Lausanne*, « *Le Capitole* », Office cinématographique Lausanne, 1928, film 35 mm.

Archives de la construction moderne – EPFL

- Fonds Thévenaz (cote 18a).

- Fonds Meyrat (inaccessible)

Musée de l'Elysée

- 3 négatifs nitrate sur plaque de verre, Gaston de Jongh, fin 1928 – début 1929 (cotes 73138 et 73153).

Musée historique de Lausanne

- photographies

- affiche

Archives Jean-Jacques Mennet, Lausanne (collection privée)

Archives Gérald Pauchard Bureau d'architecture, Le Landeron

Imprimés

- « L'inauguration du Capitole », *Feuille d'avis de Lausanne*, 29.12.1928.

- « Inauguration d'un nouveau cinéma à Lausanne », *Revue suisse du cinéma*, 1.1.1929, n° 1, p. 27.

- « Chez nous et ailleurs... », *Le cinéma suisse*, 16.1.1929, n^{os} 1-2, p. 146.

GANEVAL, F., « Un cinématographe ultra-moderne : le Capitole », *Lectures du foyer*, 23.3.1929, n° 12, p. 358.

- « Le Capitole-Théâtre, à Lausanne », *Bulletin technique de la Suisse romande*, 17.5.1930, n° 10, pp. 118-120.

- « Cinéma Capitole, Lausanne », *Das Werk*, mai 1934, n° 5, pp. 135-136.

- *Architecture actuelle*, L'Œuvre, Association suisse romande de l'art et de l'industrie, juin 1932.

- « Le cinéma Capitole est transformé », *Feuille d'avis de Lausanne*, 18.9.1959.

DASEN, René, « Le cinéma Capitole a 50 ans », *24 heures*, 8.12.1978.

Etudes

- *Perspectives Capitole. Projet de rénovation et transformation du cinéma Capitole à Lausanne. Etude de faisabilité*, Tekhne SA et La Boîte Visuel Art, 2012 (non publié).

Atelier Saint-Dismas SA, *Rapport sondages et examens diagnostiques. Plafonds peints du rez-de-chaussée et du sous-sol. Cinéma Capitole*, 18.10.2011 (non publié).

BERCLAZ, Guido et alii, *L'église Saint-Grat de Montana*, Montana : Paroisse Saint-Grat, 2007.

BIGNENS, Christoph, *Kinos Architektur als Marketing. Kino als massenkulturelle Institution Themen der Kinoarchitektur Zürcher Kinos 1900-1963*, Zurich : Verlag Hans Rohr, 1988.

COSANDEY, Roland, « Des murs autour d'une toile. Biblio-filmographie des salles de cinéma en Suisse », *Art + Architecture en Suisse*, 1996, n° 3, pp. 313-325.

COSANDEY, Roland, « Quelques cinémas. Lieux et usages, 1907-1939 », *Regards sur la ville. Lausanne. 1900-1939*, documentation pour une conférence au Musée historique de Lausanne, 17.5.2001.

COSANDEY, Roland, « Vous avez dit « vaudois » ? Contours d'un patrimoine cinématographique. « Dessine-moi un ciné ! », 2016 (non publié).

EDELSTEIN, Simon, *Lux, Rex et Corso. Les salles de cinéma en Suisse*, Genève : Editions d'autre part, 2011.

FORNEROD, Françoise, *Lausanne. Le temps des audaces. Les idées, les lettres et les arts de 1945 à 1955*, Lausanne : Payot, 1993.

HAYER, Gianni, *Le spectacle cinématographique dans le canton de Vaud. 1939-1945*, université de Lausanne : Faculté des sciences sociales et politiques, 2000.

LANGER, François, « *Per artem probam ad lumen* ». *Les débuts de l'exploitation cinématographique à Lausanne. 1896-1930*, université de Lausanne, mémoire de licence en histoire, 1989.

NOBS, Bertrand, *Parterre ou balcon ? Les coulisses du cinéma Capitole*, ville de Lausanne, film documentaire, 2008.

SCHERRER, Antonin, *Petite histoire d'un grand cinéma*, Lausanne : ville de Lausanne, 2010.

SCHITTLER, Sandra, *Création d'un café au cinéma Capitole Lausanne. Analytique*, Lausanne : EPFL, Département d'architecture, 1994 (non publié).

VEUVE, Jacqueline, *La petite dame du Capitole*, Aquarius Films, 2005, film documentaire.